

**PLAN D'ACTION DE YOKOHAMA 2013-2017**

**ANNEXE (MATRICE DE MISE EN ŒUVRE)**

**I Renforcement de la croissance économique**

Résultats attendus	État actuel (en 2013)	Résultat (à l'horizon 2017)
(1) Augmentation du taux d'échanges commerciaux intra-régionaux (2) Amélioration du climat des affaires dans les pays africains (3) Accroissement du volume des exportations africaines	Malgré le ralentissement économique mondial, la croissance en Afrique sub-saharienne est restée vigoureuse. Elle a été proche de quelque 5 % en 2013, et devrait passer à 5,5 % jusqu'en 2015. Néanmoins, beaucoup de pays ont encore un niveau de pauvreté et d'inégalités élevé, et des efforts y sont nécessaires pour réduire la pauvreté et offrir de nouvelles perspectives économiques, notamment pour les plus vulnérables. C'est pour cette raison que le renforcement de la croissance économique est un pilier essentiel du processus de la TICAD et du Plan d'action de Yokohama. Les résultats attendus dans le cadre de ce pilier sont : a) Augmentation du taux d'échanges commerciaux intra-africains, b) Amélioration du climat des affaires dans les pays africains, et c) Accroissement du volume des exportations africaines. À l'heure actuelle, le niveau des échanges commerciaux intra-africains est encore bas, à environ 12 %, et ne laisse pas espérer une expansion considérable, particulièrement en matière d'aliments de base et de services. Les pays africains continuent d'améliorer le climat des affaires. En 2012-2013, le rythme des réformes pour un environnement plus favorable aux affaires a été trois fois plus rapide que dans les pays industrialisés. Les trois pays de tête en matière de réformes étaient en Afrique le Rwanda, le Burundi et la Côte d'Ivoire. Cependant, alors que les exportations de matières premières à partir du continent restent solides, il y a eu peu d'améliorations apportées en matière de diversification de la base des exportations.	L'état d'avancement sera examiné dans un rapport d'avancement annuel à la Réunion Ministérielle de la TICAD. Il sera fait rapport des résultats obtenus en 2017 lors de la prochaine TICAD.

Initiatives africaines devant être soutenues par la TICAD V	Partenaires de mise en œuvre	Activité/initiative <i>(court résumé de l'activité ou de l'initiative)</i>	Durée prévue de l'activité / initiative	Moyens de suivi <i>(Indication de la façon dont l'activité / initiative sera suivie et dont il en sera fait rapport)</i>
1	DAE (Département des affaires économiques) de la CUA	1.1 Renforcement de la coopération entre CER en lien avec le Traité d'Abuja 1.2 Soutien technique/analytique aux pays et aux CER pour les aider à identifier les opportunités et les avantages comparatifs des échanges commerciaux et des marchés régionaux en lien avec l'industrialisation 1.3 Élaboration du rapport sur le suivi de l'application des recommandations de la COMAI, Développement d'un cadre de suivi-évaluation pour le processus d'intégration 1.4 Organisation de séminaires et d'ateliers pour des échanges de vues et de pratiques optimales concernant l'intégration 1.5 Harmonisation des statistiques relatives au commerce et aux balances des paiements 1.6 Élaboration d'un Annuaire africain portant sur l'investissement 1.7 Élaboration d'une matrice de comptabilité sociale (MCS) pour l'Afrique 1.8 Mise en œuvre de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique (SHaSA) (Groupe africain sur l'harmonisation statistique, Comité africain de coordination des statistiques, Système d'information sur le marché du travail (SIMT), Enseignement de la statistique, Groupe africain sur la comptabilité nationale) 1.9 Élaboration et production de l'« Annuaire Statistique pour l'Afrique » 1.10 Mise en place des institutions financières continentales prescrites dans l'article 19 de l'Acte constitutif de l'Union Africaine (Fonds monétaire africain, Banque africaine d'investissement, Banque centrale africaine et Bourse panafricaine des valeurs)	2013-2017	Établissement de rapports annuels d'exécution

2	Intégration des PME africaines dans les filières mondiales de traitement des ressources naturelles	DAE (Département des affaires économiques) de la CUA	<p>2.1 Amélioration du climat de l'investissement et des affaires en Afrique</p> <p>2.2 Élargissement de l'accès aux infrastructures sociales et économiques de base pour le secteur privé</p> <p>2.3 Promotion du développement des entreprises africaines au moyen d'ateliers, séminaires et forums</p> <p>2.4 Rédaction et application du code panafricain des investissements (CPAI)</p> <p>2.5 Organisation d'ateliers régionaux pour valider le CPAI (SADC, COMESA, CAE et IGAD) et (CEDEAO, CEEAC, UMA et CEN-SAD)</p> <p>2.6 Formations et développement de compétences pour l'entrepreneuriat dans le développement industriel</p> <p>2.7 Faciliter et soutenir un accroissement du financement des investissements pour édifier/renforcer le développement industriel et les capacités technologiques en Afrique</p> <p>2.8 Soutien technique aux gouvernements et aux CER par la création d'un environnement politique propice à des partenariats public-privé fonctionnels et viables</p> <p>2.9 Création d'un environnement de climat des affaires favorable, soutenant les investissements et le développement d'entreprises socialement responsables</p> <p>2.10 Organisation de forums et d'ateliers du secteur privé pour associer les agences d'investissement africaines aux agences japonaises</p>	2013-2017	Établissement de rapports annuels d'exécution
3	Intégration des PME africaines dans les filières mondiales de traitement des ressources naturelles	DAE (Département des affaires économiques) de la CUA	<p>3.1 Renforcement des capacités techniques et institutionnelles des communautés locales en matière d'exploitation des ressources naturelles</p> <p>3.2 Promotion d'un engagement des PME africaines en matière de responsabilité économique et sociale</p>	2013-2017	Établissement de rapports annuels d'exécution et de d'avancement
4	Atténuation des contraintes financières au développement du secteur privé et renforcement du système financier en Afrique	DAE (Département des affaires économiques) de la CUA	<p>4.1 Mise en place de l'Initiative d'investissement pour l'entrepreneuriat féminin en Afrique</p> <p>4.2 Soutien aux investissements et programmes de microfinancement, en particulier à ceux tournés vers le développement de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes</p> <p>4.3 Soutien aux initiatives pour approfondir et étendre les marchés financiers et les marchés de capitaux, incluant les initiatives qui encouragent la création d'une variété d'institutions et de services financiers (assurance, crédit-bail, etc.), le développement d'instruments financiers (obligations, actions, garanties, etc.) capables de mobiliser les financements à terme, et les efforts tournés vers l'accroissement des emprunts en monnaie locale pour financer les projets du secteur privé ; accroissement des possibilités de financement pour le secteur privé en Afrique, en particulier pour les PME (capital-investissement et capitaux à risque)</p> <p>4.4 Mise en place des institutions financières continentales prescrites dans l'article 19 de l'Acte constitutif de l'Union Africaine (Fonds monétaire africain, Banque africaine d'investissement, Banque centrale africaine et Bourse panafricaine des valeurs)</p> <p>4.5 Organisation d'un forum international d'examen de l'évaluation des risques financiers africains pour discuter du renforcement des capacités, de la transparence et des modèles de notation du risque privé africain</p>	2013-2017	Établissement de rapports annuels d'exécution et d'avancement
5	Élargissement du champ des perspectives économiques pour les femmes	DAE (Département des affaires économiques) de la CUA	<p>5.1 Renforcement des perspectives pour les femmes d'affaires africaines</p> <p>5.2 Organisation de formations aux niveaux national, régional et continental pour renforcer les capacités des femmes d'affaires en Afrique</p> <p>5.3 Contribuer à l'adoption de lois et de règles aux niveaux national et régional afin d'élargir les perspectives économiques pour les femmes</p>	2013-2017	Établissement de rapports annuels d'exécution et d'avancement
6	Accès des PME africaines aux marchés des pays développés	DAE (Département des affaires économiques) de la CUA	<p>6.1 Organisation de formations et d'ateliers aux niveaux national et régional pour promouvoir les normes et standards internationaux auprès des PME africaines</p> <p>6.2 Promotion de la diffusion des bonnes pratiques en matière de production de biens et de services à valeur ajoutée conformes aux exigences des marchés développés</p>	2013-2017	Établissement de rapports annuels d'exécution et d'avancement

7	Promotion de l'intégration régionale et du commerce intra-régional pour la facilitation des échanges commerciaux	Département du commerce et de l'industrie de la CUA	<p>7.1 Gestion intégrée des frontières et du transit douanier</p> <p>7.2 Promotion de l'intégrité et lutte contre la corruption dans les administrations douanières africaines</p> <p>7.3 Renforcement des capacités des administrations douanières africaines dans l'intégration régionale et la facilitation du commerce</p> <p>7.4 Assistance technique aux communautés économiques régionales pour la promotion du commerce au sein et entre les CER</p> <p>7.5 Libéralisation des secteurs de services pour stimuler le commerce intra-africain :</p> <p>(a) Études</p> <p>(b) Statistiques du commerce des services</p> <p>(c) Assistance dans le développement des marchés des services au niveau régional</p> <p>(d) Intégration des services dans les stratégies nationales</p> <p>(e) Assistance technique aux autorités de régulation régionales</p> <p>(f) Cadre stratégique pour l'externalisation des processus d'entreprise (BPO)/ services informatiques</p> <p>7.6 Développement industriel :</p> <p>(a) Renforcement des capacités et assistance technique pour la gestion de la politique industrielle, ainsi que la collecte et le suivi des données industrielles</p> <p>(b) Mise en place de centres et instituts pour le développement des compétences industrielles, le transfert et la diffusion des technologies</p> <p>(c) Mise en place d'incubateurs technologiques</p> <p>(d) Création de chaires universitaires en matière d'innovation dans les universités africaines et mise en œuvre de l'Initiative africaine pour la technologie et l'innovation</p>	2013-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD Rapports d'avancement Observatoire du commerce
8	Réformes en termes de politiques et de réglementations pour améliorer le climat des investissements	Département du commerce et de l'industrie de la CUA	<p>8.1 Intégration du commerce intra-africain dans les stratégies nationales de développement, notamment le renforcement du rôle du secteur privé organisé, du secteur privé informel et des femmes dans la formulation de la politique commerciale</p> <p>8.2 Création de centres interconnectés d'échange d'information commerciale</p>	2013 – 2017	Mécanisme de suivi de la TICAD Rapports d'avancement Observatoire du commerce
Domaines d'intervention de la TICAD V		Partenaires de mise en œuvre	Activité/initiative <i>(court résumé de l'activité ou de l'initiative)</i>	Durée prévue de l'activité /initiative	Moyens de suivi <i>(indication de la façon dont l'activité /initiative sera suivie et dont il en sera fait rapport)</i>
	Promouvoir l'intégration régionale en vue du développement de toutes les régions, en particulier le développement du commerce au sein et entre les régions par le développement des infrastructures liées au commerce, la facilitation des échanges, l'élimination des barrières commerciales et le renforcement des capacités des gouvernements et des Communautés économiques régionales (CER)	GdJ	<p>1.1 Développement des ressources humaines portant sur 1 000 fonctionnaires gouvernementaux en Afrique pour la promotion des échanges commerciaux (douanes, promotion de l'industrie et des investissements) (I 1.1, II 5.1)*</p> <p>1.2 Partage des connaissances acquises en matière de fonctionnement du système de Postes uniques de frontières (OSBP) et de son exploitation (20 pays, 300 personnes)</p> <p>1.3 Modification des conditions en matière d'assurance pour le commerce et les investissements réalisés par les compagnies japonaises en Afrique, et souscription d'une assurance à hauteur de 2 milliards d'USD par NEXI (I 1.3, I 2.3)*</p> <p>1.4 Soutien au renforcement des capacités douanières par l'OMD</p> <p>1.5 Soutien financier aux projets dans les pays africains dans le cadre du programme FAITH par la JBIC (environ 5 milliards d'USD) (I 1.5, I 2.9, I 3.4, II 1.8, IV 8.3)*</p> <p>1.6 Fourniture d'une assistance technique pour le renforcement des capacités des douanes par le biais des fonds en fiducie à la Banque africaine de développement (une partie de 25 millions d'USD sur 5 ans) (I 1.6, I 4.4)</p>	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Groupe de la Banque mondiale	<p>1.1 Travail d'analyse et assistance technique pour aider les pays africains à identifier et lever les obstacles aux échanges commerciaux régionaux et mondiaux et à la compétitivité en matière de biens et de services. Accent mis sur l'économie politique des échanges commerciaux, initiatives pour les petits commerçants, en particulier les femmes, échanges commerciaux dans les domaines de la santé, de l'éducation, du tourisme et des aliments de base, et impact de l'intégration régionale sur les échanges commerciaux</p> <p>1.2 Soutien pour la levée des barrières commerciales le long des couloirs de transport, pour l'amélioration des interconnexions de transports, pour la rationalisation des instruments douaniers et pour les Postes uniques de frontières</p>	2014-2015	Mécanisme de suivi de la TICAD

		PNUD	1.1 Soutien à l'Union africaine et aux CER pour accélérer le commerce inter et intra-africain, l'intégration régionale et une croissance verte inclusive, notamment à travers la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire 1.2 Soutien au développement de/établissement d'un (de) réseau(x) de collaboration mondial (aux) et/ou régional (aux) avec une forte participation des partenaires du Sud pour identifier, développer, tester, évaluer et promouvoir des approches innovantes, des politiques durables, des systèmes, des pratiques en matière de traitement des problèmes d'emploi et de gestion durable des ressources et de l'énergie, afin de soutenir et créer des emplois et des moyens d'existence (I 2.1, I 7.3, II 2.1, III 2.3)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		OMD	1.1 Promouvoir la facilitation des échanges commerciaux et soutenir la modernisation des douanes, en rehaussant les capacités des administrations douanières à faciliter le commerce transfrontalier tout en assurant la sécurité des échanges commerciaux	2013-2017	L'état d'avancement sera périodiquement examiné.
		OMC	1.1 Assistance technique et activités de formations en matière de commerce, aux niveaux national et régional, pour une exécution efficace du Plan d'action de l'Union africaine afin de stimuler le commerce intra-africain 1.2 Rehaussement du développement des capacités humaines et institutionnelles en matière de questions liées au commerce multilatéral en Afrique 1.3 Soutien aux activités liées à l'Aide pour le commerce en Afrique passant par le suivi et l'évaluation	2013-	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de l'OMC, incluant la gestion axée sur les résultats
		CCI	1.1 Promotion de l'intégration régionale des chaînes de valeur par la mise en relation des PME avec les multinationales, des organismes de promotion du commerce (OPC) nationaux avec les OPC régionaux, et des CER avec d'autres CER 1.2 Faciliter le développement de procédures de passage de frontières cohérentes au niveau régional comme au niveau interrégional 1.3 Faciliter le développement de l'économie verte par le biais de nouveaux marchés et/ou par le renforcement des marchés existants pour des produits et services respectueux de l'environnement 1.4 Consolidation de l'« intelligence douce » indispensable en matière de services de conseil dans les initiatives de partenariat public-privé pour les infrastructures liées au commerce, au niveau national comme au niveau régional	2014-2017	Système de gestion axée sur les résultats du CCI, en concordance avec le Mécanisme de suivi de la TICAD
		OIBT	1.1 Promotion des échanges commerciaux et des investissements dans le secteur de la foresterie en Afrique par le développement du commerce intra-africain et le traitement ultérieur dans les bois tropicaux et les produits du bois (contribue aussi à l'initiative TREES)	2013-2015 (Phase I)	Suivi et évalué via le Mécanisme de suivi de la TICAD et via un suivi-évaluation régulier par l'OIBT
		GdJ	2.1 Accroissement des activités de promotion du commerce et des investissements, notamment celles portant sur la « culture d'entreprise inclusive » 2.2 Promotion de la négociation/conclusion d'accords d'investissement 2.3 Modification des conditions en matière d'assurance pour le commerce et les investissements réalisés par les compagnies japonaises en Afrique, et souscription d'une assurance à hauteur de 2 milliards d'USD par NEXI (I 1.3, I 2.3)* 2.4 Soutien continu à l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique 2.5 Promotion de la protection des droits de propriété intellectuelle via le fonds-en-dépôt japonais à l'OMPI 2.6 Affectation de conseillers en politique du développement industriel dans 10 pays (I 2.6, I 6.1, I 7.3)* 2.7 Développement des ressources humaines dans l'industrie du tourisme (700 personnes) (I 2.7, I 7.4*) 2.8 Organisation de 10 salons du tourisme (I 2.8, I 6.2)* 2.9 Soutien financier aux projets dans les pays africains dans le cadre du programme FAITH par la JBIC (environ 5 milliards d'USD) (I 1.5, I 2.9, I 3.4, II 1.8, IV 8.3)*	2013 – 2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Groupe de la Banque mondiale	2.1 Soutien au développement et à l'harmonisation des instruments douaniers	2014-2017	Mécanismes de suivi des projets. Mécanisme de suivi de la TICAD

2	Promouvoir les investissements en stimulant la concurrence et réduire les coûts liés aux affaires en améliorant le commerce, les investissements et le climat des affaires par, entre autres, les réformes du système juridique et financier et la protection de toutes les formes de droits de propriété. Ces réformes permettront d'accroître la compétitivité et de créer un environnement propice au développement de l'industrie, notamment dans le secteur du tourisme	PNUD	2.1 Soutien à l'harmonisation des politiques et stratégies relatives à l'industrialisation, au développement des infrastructures et à la « croissance verte » inclusive (I 2.1, II 1.2)* 2.2 Chercher à renforcer les compétences des systèmes et institutions régionaux et sous-régionaux en matière d'analyse, de formulation, de coordination et de plaider pour les politiques, les plans et les stratégies tournés vers des capacités productives durables fortement pourvoyeuses d'emploi et de moyens d'existence	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies (ONU-OSAA)	2.1 Coorganisation du Forum annuel africain des investisseurs en tant que forum de plaider pour encourager les partenariats public-privé et les investissements en Afrique 2.2 Tenue de manifestations annuelles de haut niveau sur l'industrialisation	2013-2017	2.1 Rapports du forum 2.2 Réunions d'information et compte rendus ad hoc
		ONUDI	2.1 Créer des environnements des affaires porteurs et améliorer les retours financiers et sociaux des entreprises privées	2013-	Suivi et évalué via les Services du développement de l'agrobusiness de l'ONUDI
		OCDE, Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique	2.1 Soutien aux efforts pour améliorer le climat des affaires, par la mise en œuvre d'examen des politiques d'investissement (EPI) basés sur le Cadre d'action pour l'investissement (CAI) de l'OCDE 2.2 Soutien au renforcement de l'environnement des investissements au niveau régional par une coopération régionale renforcée sur les politiques d'investissements, notamment via le programme conjoint OCDE-SADC sur le développement d'un cadre régional de politique d'investissements.	2009-2014	Communication continue avec les partenaires aux niveaux régional et national, notamment avec les groupes de travail gouvernementaux chargés de réaliser des examens de la politique d'investissement, pour garantir la pertinence et la précision des débats de politique et des lignes directrices
		CCI	2.1 Établir une intégration inter/intra-régionale plus profonde qui garantisse un environnement attractif pour les investissements étrangers directs 2.2 Renforcement des institutions de soutien au commerce et des organisations de promotion du commerce, en vue de la fourniture de meilleurs services aux entreprises pour une optimisation des chaînes de valeur 2.3 Assurer la mise en œuvre à bon rapport coût-efficacité des programmes au niveau national comme au niveau régional 2.4 Réaliser une cohérence plus profonde entre les niveaux national et régional des objectifs liés au commerce basés sur des stratégies de développement dans des secteurs spécifiques 2.5 Accroître la production de financements nécessaires permettant l'intégration des communautés défavorisées dans les chaînes de valeur régionales/mondiales, en promouvant le développement du tourisme durable et des services écosystémiques améliorés	2014-2017	Système de gestion axée sur les résultats du CCI, en concordance avec le Mécanisme de suivi de la TICAD
		CNUCED	2.1 Guides d'investissement pour l'IED (investissement étranger direct) dans les pays enclavés, pour les PMA enclavés individuels en Asie et en Afrique 2.2 Programme d'examen de la politique d'investissement : présenter une évaluation objective du cadre légal, réglementaire et institutionnel du pays pour attirer un IED accru	2.1 2013- 2.2 En cours	Flux d'IED dans les pays pour lesquels un guide d'investissement a été élaboré
		OMI	2.1 Attirer les investissements dans le secteur maritime africain	2013-2018, provisoire	Montant des fonds investis additionnels
		OIF	2.1 Renforcement des capacités en négociations commerciales et des investissements étrangers directs dans les pays d'Afrique centrale et de l'Ouest	2015	Rapports à l'Union européenne
		AKDN	2.1 Soutenir un éventail d'investissements économiques dans une gamme de secteurs étendue, allant des loisirs et du tourisme à l'agrobusiness, à la production d'énergie et aux télécommunications	2013-2017	Systèmes de suivi de l'AKDN

3	Soutenir la promotion du développement durable des ressources naturelles et encourager les activités responsables du secteur privé tant au niveau de la transparence qu'à celui de l'obligation redditionnelle en ce qui concerne les flux financiers et par rapport aux collectivités locales	GdJ	3.1 Extension/promotion du développement des ressources humaines pour un développement durable des ressources naturelles (1 000 personnes formées) 3.2 Apport d'incitations financières (2 milliards d'USD) aux projets d'exploration/développement des ressources 3.3 Établissement de dialogues politiques pour réaliser des climats d'investissement transparents et stables 3.4 Soutien financier aux projets dans les pays africains dans le cadre du programme FAITH par la JBIC (environ 5 milliards d'USD) (I 1.5, I 2.9, I 3.4, II 1.8, IV 8.3)*	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	3.1 Opérationnalisation du Centre africain de développement minier 3.2 Soutien à l'établissement d'un mécanisme formalisé permettant aux pays producteurs émergents ou bien établis de pétrole et de gaz du Sud de la planète (Afrique incluse) d'apprendre, de partager les connaissances présentes, de générer de nouvelles connaissances, de renforcer les capacités, d'entreprendre des recherches, et de dresser un inventaire de données et de renseignements, dans le cadre des coopérations Sud-Sud et triangulaire 3.3 Soutien au développement de solutions aux niveaux régional et national pour une gestion durable des ressources naturelles, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets par le développement de cadres légaux, politiques et institutionnels et par la diffusion de politiques et d'orientations sur la gestion transparente et efficace des ressources dans le secteur de l'industrie extractive	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		Centre de développement de l'OCDE	3.1 Établir un dialogue politique international structuré entre les pays riches en ressources d'Afrique et d'autres régions	2013-2015	Suivi par le Centre de développement de l'OCDE via le système de rapports à mettre en place dans le contexte du dialogue politique
4	Appuyer le développement du secteur privé, en facilitant surtout l'accès aux financements, notamment des PME et des femmes chefs d'entreprise, ainsi que les finances publiques pour attirer les investissements privés, améliorer la productivité et la gestion des entreprises locales	GdJ	4.1 Soutien au secteur privé par des prêts EPSA non souverains etc. (500 millions d'USD) 4.2 Soutien au renforcement des capacités de 30 000 personnes en matière d'entreprises et d'industrie au moyen du KAIZEN et de l'EFTP (Enseignement et formation techniques et professionnels) (incluant la mise en place de 10 Centres de développement des ressources humaines et d'EFTP dans 25 pays) ; lancement de l'« Initiative d'éducation des affaires africaines pour les jeunes» (Abe Initiative) avec l'invitation de 1 000 personnes au Japon (I 4.2, I 7.1, II 8.1)* 4.3 Envoi de missions commerciales et d'investissement, et tenue de séminaires 4.4 Apporter une assistance technique pour le financement aux PME par le biais des fonds en fiducie à la Banque africaine de développement (une partie de 25 millions d'USD sur 5 ans) (I 1.6, I 4.4)*	2013 – 2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Groupe de la Banque mondiale	4.1 Au moins 25 % des investissements de la Société financière internationale (IFC) dans les marchés financiers et 50 % des investissements en matière de microfinancement ciblés sur les PME et micro-entreprises détenues par des femmes	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	4.1 Soutien au renforcement des capacités de l'UA et des CER en matière de soutien aux investissements dans une agriculture intégrant la dimension du genre (I 4.1, III 2.1)* 4.2 Codifier, partager connaissances et expériences et soutenir de nouvelles modalités de soutien aux politiques d'autonomisation économique intégrant la dimension du genre, et soutenir les femmes dans l'acquisition de meilleures compétences, dans l'accès aux services de financement et de développement des entreprises (I 4.2, I 5.1, II 8.1, III 2.2)* 4.3 Renforcer les compétences des systèmes et institutions régionaux et sous-régionaux en matière d'analyse, de formulation, de coordination et de plaidoyer pour les politiques, les plans et les stratégies visant à mettre les petites et moyennes entreprises en relation avec les entreprises de plus grandes dimensions du secteur privé en Afrique (I 4.3, III 3.1)* 4.4 Développer des orientations pour accroître la participation des femmes dans les prises de décision (I 4.4, I 5.2)* 4.5, Développer/renforcer les partenariats mondiaux pour intégrer la prise en compte de la dimension du genre dans les débats politiques et dans les politiques, stratégies et programmes nationaux en matière d'environnement et d'énergie (I 4.5, I 5.3)* 4.6 Soutenir les pays en développement avec une plateforme de transactions et de services qui facilite les échanges de technologies, de biens, de services et de ressources financières pour la croissance inclusive, dans le cadre du Système mondial Sud-Sud d'échange d'actifs et de technologies (SS-GATE) (I 4.6, I 6.1)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD

		ONU	4.1 PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT ET DE LA TECHNOLOGIE : promotion de l'investissement étranger direct et du transfert de technologies des entreprises du secteur privé japonais, principalement dans/vers les PME, en Afrique 4.2 MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ACCÉLÉRÉ EN AFRIQUE (AIDA) DE L'UNION AFRICAINE Divers programmes sont mis en œuvre dans différents secteurs, notamment ceux du commerce, de l'investissement, du développement du secteur privé, de l'énergie et de l'environnement, du développement de compétences industrielles, du développement des PME, etc.	4.1 Suite, 2013-2017 4.2 Suite, 2030	4.1 Suivi et évalué par les services centraux de l'ONU 4.2 Suivi par l'ONU et la CUA, services du commerce et de l'industrie
		AKDN	Favoriser la croissance des PME en mettant les petites entreprises en relation avec les capitaux patients dans la région d'Afrique de l'Est	2013-2017	Systèmes de suivi de l'AKDN
5	Renforcer les capacités des femmes en Afrique en matière de leadership, de gestion et d'entrepreneuriat	GdJ	5.1 Lancement du « Programme d'échanges des femmes d'affaires entre le Japon et l'Afrique »	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	5.1 Codifier, partager connaissances et expériences et soutenir de nouvelles modalités de soutien aux politiques d'autonomisation économique intégrant la dimension du genre, et soutenir les femmes dans l'acquisition de meilleures compétences, dans l'accès aux services de financement et de développement des entreprises (I 4.2, I 5.1, II 8.1, III 2.2)* 5.2 Élaborer des lignes directrices pour accroître la participation des femmes dans les prises de décision (I 4.4, I 5.2)* 5.3 Développer/renforcer les partenariats mondiaux pour intégrer la prise en compte de la dimension du genre dans les débats politiques et dans les politiques, stratégies et programmes nationaux en matière d'environnement et d'énergie (I 4.5, I 5.3)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
6	Promouvoir l'accès au marché mondial des produits africains	GdJ	6.1 Affectation de conseillers en politique du développement industriel dans 10 pays (I 2.6, I 6.1, I 7.3)* 6.2 Organisation de 10 salons du tourisme (I 2.8, I 6.2)* 6.3 Soutien aux industries exportatrices locales par des foires commerciales, par des séminaires et par l'envoi d'experts	2013 – 2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	6.1 Soutenir les pays en développement avec une plateforme de transactions et de services qui facilite les échanges de technologies, de biens, de services et de ressources financières pour la croissance inclusive, dans le cadre du Système mondial Sud-Sud d'échange d'actifs et de technologies (SS-GATE) (I 4.6, I 6.1)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		OMC	6.1 Fournir une assistance technique au processus d'adhésion à l'OMC des pays africains et faciliter ce processus d'adhésion 6.2 Soutien à la mise en place et à la mise à niveau de centres de références de l'OMC dans les pays africains 6.3 Rehaussement du développement des capacités humaines et institutionnelles en matière de questions liées au commerce multilatéral en Afrique 6.4 Soutien au renforcement des capacités des fonctionnaires africains au moyen de programmes de stages à l'OMC et dans les missions permanentes à Genève 6.5 Soutien au suivi et évaluation de l'aide pour le commerce en Afrique et renforcement de l'efficacité de l'aide pour le commerce en Afrique 6.6 Soutien aux pays africains dans leurs activités d'aide pour le commerce, notamment dans le cadre du quatrième Examen mondial de l'aide pour le commerce en juillet 2013	2013-	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de l'OMC, incluant la gestion axée sur les résultats

7	Soutenir le développement des capacités afin de renforcer les institutions et améliorer la formation dans les domaines qui visent à accélérer la croissance, maintenir le rythme du développement et réduire la pauvreté	GdJ	7.1 Soutien au renforcement des capacités de 30 000 personnes en matière des affaires et d'industrie au moyen du KAIZEN et de l'EFTP (Enseignement et formation techniques et professionnels) (incluant la mise en place de 10 centres de développement des ressources humaines et d'EFTP dans 25 pays); lancement de l'« Initiative d'éducation des affaires africaines pour les jeunes» (Abe Initiative) avec l'invitation de 1 000 personnes au Japon ( I 4.2, I 7.1, II 8.1)* 7.2 Mise en réseau des institutions pour la promotion de la productivité dans les pays africains 7.3 Affectation de conseillers en politique du développement industriel dans 10 pays (I 2.6, I 6.1, I 7.3)* 7.4 Développement des ressources humaines dans l'industrie du tourisme (700 personnes) (I 2.7, I 7.4*)	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	7.1 Permettre aux systèmes et aux institutions régionaux et sous-régionaux de soutenir les pays dans la réalisation d'une transformation structurelle durable et inclusive de leurs capacités productives 7.2 Partage de connaissances sur les pratiques ayant fait leurs preuves pour mobiliser les ressources intérieures, en identifiant les meilleures pratiques qui garantissent que les ressources fiscales soient judicieusement employées et dé pensées dans des objectifs de développement, et en intégrant les perspectives des pays « du Sud » dans les normes et les pratiques internationales en matière fiscale 7.3 Soutien au développement /établissement d'un (de) réseau(x) de collaboration mondial (aux) et/ou régional (aux) avec une forte participation des partenaires du Sud pour identifier, développer, tester, évaluer et promouvoir des approches innovantes, des politiques durables, des systèmes, des pratiques en matière de traitement des problèmes d'emploi et de gestion durable des ressources et de l'énergie, afin de soutenir et créer des emplois et des moyens d'existence (I 2.1, I 7.3, II 2.1, III 2.3)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies (ONU-OSAA)	7.1 Consultations annuelles et préparation du rapport du Secrétaire Général résumant le soutien apporté par le système des Nations Unies à l'UA et au NEPAD 7.2 Consultations annuelles et préparation du rapport du Secrétaire Général sur le NEPAD : avancement dans la mise en œuvre et soutien international 7.3 Série de politiques annuelles sur les besoins en développement de l'Afrique tels que définis dans les programmes prioritaires du NEPAD	2013-2017	Rapports annuels
		FMI	7.1 Conseil politique par le biais de dialogues politiques avec les pays africains sur les conditions macroéconomiques nationales et mondiales 7.2 Renforcement des capacités en matière de formulation et de mise en œuvre de politiques macroéconomiques et structurelles et en matière de dispositifs institutionnels pour l'élaboration des politiques dans les pays africains	En cours	Combinaison du cadre interne de suivi-évaluation et d'évaluations externes
		CNUCED	7.1 Renforcement des capacités des ministères du commerce et de la planification de pays les moins développés sélectionnés, pour établir et mettre en œuvre des stratégies commerciales favorisant la réduction de la pauvreté 7.2 Coopération technique portant sur les statistiques de l'IED pour aider les pays en développement à améliorer leur collecte de données ainsi que le compte rendu des statistiques sur l'IED et des activités des sociétés transnationales 7.3 Ateliers de renforcement des capacités dans les pays africains sur un sujet d'intérêt pour eux (en fonction de leur requête et des ressources disponibles)	7.1 2013-2015 7.2 En cours 7.3 Ad hoc, selon la requête des États membres	Pour 7.1 : 1) Rapports de réunion des ateliers et des formations tenus, 2) Enquête d'évaluation, 3) Enquête de lectorat Pour 7.3 : 1) Rapports de réunion des ateliers tenus, 2) Questionnaires d'évaluation remplis par les participants aux ateliers
		OIF	7.1 Soutien à la professionnalisation de l'industrie de la culture (livres, image, divertissement), soutien à la création artistique (avec les pays concernés dans la CEDEAO et en Afrique du Nord)	2015	Doit être suivi et évalué en fonction du nombre d'œuvres produites et des programmes de financement accordés
NB : Les projets concrets seront sélectionnés dans le cadre de consultations entre les partenaires de développement et les partenaires africains (CUA, les CER, pays africains)					
NB : Dans le cadre du Mécanisme de suivi, le Japon fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par les partenaires de développement. La CUA fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par l'Afrique.					

**PLAN D'ACTION DE YOKOHAMA 2013-2017**

**ANNEXE (MATRICE DE MISE EN ŒUVRE)**

**II Accélération du développement des infrastructures et des capacités**

Résultats attendus	État actuel (en 2013)	Résultat (à l'horizon 2017)
<p>(1) Augmentation du montant des investissements pour le développement des infrastructures</p> <p>(2) Promotion de la recherche scientifique et du transfert technologique</p> <p>(3) Augmentation du nombre de diplômés d'universités et de stagiaires de l'EFTP</p>	<p>Le processus de la TICAD vise à soutenir l'accélération du développement des infrastructures et des capacités sur le continent. Les résultats attendus dans le cadre de ce pilier sont a) l'augmentation du montant des investissements pour le développement des infrastructures, b) la promotion de la recherche scientifique et du transfert technologique, et c) l'augmentation du nombre de diplômés d'universités et de stagiaires en EFTP (enseignement et formation techniques et professionnels). Aujourd'hui, les infrastructures en Afrique sont de loin les plus déficientes et les plus coûteuses dans l'ensemble du monde en développement, et il est primordial de combler ce fossé des infrastructures du continent pour qu'il poursuive sa croissance et son développement. Près de 600 millions de personnes sur le continent n'ont pas accès aux sources modernes d'approvisionnement en électricité. Bien que l'importance de la science et de la technologie soit de mieux en mieux admise par les gouvernements et les établissements d'enseignement, le taux d'étudiants de l'enseignement supérieur dans les domaines des sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STEM) n'est que d'environ 25 % en moyenne sur le continent. Les femmes sont particulièrement sous-représentées. De plus, les liens axés sur la recherche avec le secteur des entreprises sont rares dans presque tous les pays.</p>	<p>L'état d'avancement sera examiné dans un rapport d'avancement annuel à la réunion ministérielle de la TICAD.</p> <p>Il sera fait rapport des résultats obtenus en 2017 lors de la prochaine TICAD.</p>

Initiatives africaines devant être soutenues par la TICAD V	Partenaires de mise en œuvre	Activité/initiative (court résumé de l'activité ou de l'initiative)	Durée prévue de l'activité /initiative	Moyens de suivi (indication de la façon dont l'activité/initiative sera suivie et dont il en sera fait rapport)
<p>1</p> <p>Développer des infrastructures de base, particulièrement abordables, dans les zones urbaines et rurales, des infrastructures de l'énergie fiables et durables, des infrastructures de l'eau, des couloirs de transport à l'échelle régionale, ainsi que les TIC qui sont nécessaires au développement économique. Promouvoir la participation du secteur privé, notamment par le biais des partenariats public-privé (PPP) dans les grands projets d'infrastructures</p>	<p>Département des infrastructures et de l'énergie de la CUA, APCN, BAD, CER</p>	<p>1.1 Mise en œuvre du Plan d'action prioritaire (PAP) du Programme de développement des Infrastructures en Afrique (PIDA)                      (a) Mise en œuvre des actions préalables nécessaires : i) opérationnalisation des structures de gouvernance de l'AIDIA, ii) mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités pour soutenir les acteurs concernés dans la mise en œuvre du PAP du PIDA, iii) mise en œuvre de la stratégie de communication du PIDA et mise en place du Centre d'information virtuel PIDA, iv) développement d'un système de suivi-évaluation de l'information et des bases de données, v) élaboration de fiches/profils de projets visant entre autres à obtenir une description exhaustive et des données compilées sur chaque projet en tant qu'apport à la promotion du PAP du PIDA, vi) promotion et implication du secteur privé dans la mise en œuvre du PIDA                      (b) Promouvoir la mise en œuvre des liaisons manquantes pour les projets d'infrastructures de transport et d'infrastructures TIC : développement de couloirs de transport, développement de liaisons TIC transfrontalières, directement et/ou en recourant à des infrastructures alternatives.                      (c) Promouvoir l'adoption de politiques, de stratégies et de cadres réglementaires communs pour les transports (normes et standards pour les autoroutes trans-africaines, cadre légal et réglementaire pour un marché africain unique de l'aviation) ; programme pour la facilitation des transports dans les couloirs de transport                      (d) Promouvoir les infrastructures énergétiques et le développement de leur accès : système d'information et base de données sur l'énergie en Afrique                      1.2 Renforcer l'accès aux services modernes d'énergie pour la majorité de la population africaine :                      (a) Accélérer le développement des énergies renouvelables et d'autres sources                      (b) Faciliter les projets de génération et de transport de l'énergie propre aux niveaux régional et continental : Initiative Hydropower 2020 en cours, programme de bioénergie CUA/CENUA en cours                      (c) Développement d'énergies renouvelables (géothermique, hydraulique, solaire, bioénergie, éolienne) ; Ligne de crédit de 50 millions d'euros pour l'atténuation des risques géothermiques sur quatre ans; soutien à la mise en œuvre d'un programme d'énergie solaire                      1.3 Facilitation des politiques et normes pour promouvoir l'intégration continentale                      (a) Promouvoir des politiques et des lignes directrices pour soutenir les programmes régionaux et continentaux dans les domaines de l'énergie, du transport et des TIC : établir une convention sur la cybersécurité, développement d'un plan stratégique de TIC intégré, passage de la diffusion hertzienne à la diffusion terrestre en mode numérique, ratification de la charte du transport maritime</p>	<p>2014-2017</p>	<p>1.1 Rapports d'avancement et rapports de suivi-évaluation CAU/APCN,                      1.2 Rapports d'avancement de la CAU                      1.3 Harmonisation des normes dans le rapport de mise en œuvre des autoroutes transafricaines, la déclaration de la conférence ministérielle et les décisions du sommet de l'UA de 2014</p>
<p>2</p> <p>Renforcer les centres d'EFTP (enseignement et formation techniques et professionnels) pour promouvoir le développement des ressources humaines pour les entreprises en Afrique</p>	<p>Département des ressources humaines, de la science et de la technologie de la CUA, États membres, CER</p>	<p>2.1 Apporter un soutien technique, aux niveaux régional et national, à la mise en œuvre de la Stratégie africaine d'EFTP 2013                      2.2 Mettre en œuvre la dimension EFTP de la décision de Malabo sur l'emploi des jeunes, avec les départements de la CUA et les partenaires concernés                      2.3 Effectuer un suivi et faire rapport de l'avancement des activités des États membres                      2.4 Identifier 10 centres de référence EFTP chaque année et renforcer leurs capacités en tant que mécanismes d'évaluation par les pairs et de promotion des bonnes pratiques                      2.5 Renforcer les capacités des centres EFTP dans les États membres en situation d'après-conflit</p>	<p>2014-2017</p>	<p>Mécanisme de suivi et de rapports de la Stratégie EFTP</p>

3	Intégrer la jeunesse dans la mise en œuvre des politiques	Département des ressources humaines, de la science et de la technologie de la CUA, CER, États membres	<p>3.1 Renforcer les capacités des ministères en charge de la jeunesse dans les États membres pour rehausser leurs capacités en programmation et en établissement de politiques dans le domaine de la jeunesse</p> <p>3.2 Harmonisation des politiques aux niveaux régional et continental conformément à la Charte africaine de la jeunesse et au Plan d'action révisé de la Décennie de la jeunesse africaine</p> <p>3.3 Fournir une assistance technique aux États membres dans la mise en œuvre de la Charte africaine de la jeunesse et du Plan d'action de la Décennie africaine de la jeunesse africaine révisé</p> <p>3.4 Concevoir et mettre en œuvre un pacte de développement pour la jeunesse avec tous les départements de la CUA, pour apporter une réponse à la priorité 5 de la Commission, focalisée sur l'intégration des jeunes dans toutes les activités et programmes de la CUA</p> <p>3.5 Effectuer un suivi et faire rapport de l'avancement des États membres en matière d'application de la Charte africaine de la jeunesse et du Plan d'action de la Décennie de la jeunesse africaine</p> <p>3.6 Soutenir la mise en application des décisions et déclarations des sommets en lien avec la jeunesse et faire rapport de l'avancement de cette application</p> <p>3.7 Renforcer la position de la jeunesse africaine au sein des forums et plateformes mondiaux</p>	2013-2017	Suivi et évaluation de la mise en œuvre de la Charte de la jeunesse africaine et du Plan d'action de la décennie à l'aide des indicateurs de la Charte de la jeunesse africaine, Suivi par tous les départements de la CUA de la mise en œuvre du Pacte de développement pour la jeunesse quand il sera adopté, Suivi des recommandations sur la position de la jeunesse africaine
4	Renforcer les programmes novateurs sur l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes	Département des ressources humaines, de la science et de la technologie de la CUA, CER, États membres	<p>4.1 Mise en œuvre de la Stratégie d'entrepreneuriat des jeunes de l'Union africaine</p> <p>4.2 Renforcer le Corps de jeunes volontaires de l'Union africaine, qui promeut le volontariat des jeunes professionnels en tant que mécanisme pour renforcer l'employabilité des jeunes professionnels</p>	2013-2017	Mécanisme de suivi et de rapports de la stratégie d'entrepreneuriat de l'Union africaine, Suivi et évaluation du Corps de jeunes volontaires de l'Union africaine, avec notamment des rapports sur le nombre de volontaires déployés avec succès
Domaines d'intervention de la TICAD V		Partenaires de mise en œuvre	Activité/initiative (court résumé de l'activité ou de l'initiative)	Durée prévue de l'activité /initiative	Moyens de suivi (indication de la façon dont l'activité/initiative sera suivie et dont il en sera fait rapport)
1	Développer des infrastructures de base, particulièrement abordables, dans les zones urbaines et rurales, des infrastructures fiables et durables dans les domaines de l'énergie et de l'eau, des couloirs de transport à l'échelle régionale, ainsi que les TIC qui sont nécessaires au développement économique. Promouvoir la participation du secteur privé, notamment par le biais des partenariats public-privé (PPP) dans les grands projets d'infrastructures	GdJ	<p>1.1 Mise en œuvre d'un développement des infrastructures pour un montant minimal de 650 milliards de JPY de financement public (APD et autres flux officiels)</p> <p>1.2 Soutien à la fourniture d'une énergie à faible émission de carbone et à l'optimisation de l'utilisation de l'énergie (environ 200 milliards de JPY) (II 1.2, IV 8.1)*</p> <p>1.3 Soutien au développement des infrastructures dorsales (notamment les routes et les ports) dans 5 régions au moins, avec notamment un développement régional intégré le long des couloirs de transport</p> <p>1.4 Soutien à la formulation de 10 schémas-directeurs stratégiques pour la planification des transports/infrastructures urbain(e)s (II 1.4, IV 4.2)*</p> <p>1.5 Soutien au développement d'un réseau de transport d'énergie à l'échelle régionale</p> <p>1.6 Soutien à l'introduction d'infrastructures de TIC telles qu'un système de diffusion télévisuelle terrestre en mode numérique</p> <p>1.7 Contribution au développement des infrastructures africaines par le jumelage d'entreprises et de la fourniture d'informations</p> <p>1.8 Soutien financier aux projets dans les pays africains dans le cadre du programme FAITH par la JBIC (environ 5 milliards d'USD) (I 1.5, I 2.9, I 3.4, II 1.8, IV 8.3)*</p>	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Groupe de la Banque mondiale	<p>1.1 Soutien au développement, à la réhabilitation et à la gestion des réseaux régionaux et nationaux d'infrastructures de transport multimodal</p> <p>1.2 Étendre le fonds InfraVentures et l'Initiative spéciale pour les programmes d'infrastructures de l'IFC</p>	En cours	Mécanismes de suivi et de rapports des projets Mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	<p>1.1 Promouvoir les transferts de technologie et de compétences venant de l'intérieur et de l'extérieur de l'Afrique, et les partenariats public-privé solides</p> <p>1.2 Soutien à l'harmonisation des politiques et stratégies relatives à l'industrialisation, au développement des infrastructures et à la « croissance verte » inclusive (I 2.1, II 1.2)*</p> <p>1.3 Soutien pour une efficacité énergétique accrue et améliorée et un accès universel et durable à l'énergie moderne au moyen de solutions inclusives (ciblant les communautés/groupes mal desservis et les femmes) et durables, notamment par le développement de modèles institutionnels/technologiques/financiers/de partenariat, et des plates-formes multifonctionnelles (II 1.3, II 2.3, IV 8.1)*</p>	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD

		OCDE, Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique	<p>1.1 Encourager les efforts des pays africains pour évaluer et réformer leurs conditions-cadre pour l'investissement dans les infrastructures</p> <p>1.2 Activités de partage des connaissances afin d'identifier les meilleures pratiques pour attirer et faciliter une participation plus importante du privé dans les marchés des infrastructures en Afrique</p> <p>1.3 Renforcer les capacités des gouvernements africains à mettre en œuvre des partenariats public-privé, notamment via des programmes de formation au niveau national portant sur la conception et la mise en œuvre des partenariats public-privé, entrepris par l'Initiative NEPAD-OCDE pour l'investissement en Afrique</p>	2012-2014	Pour 1.1 et 1.2 : Succès dans l'application des outils politiques aux contextes spécifiques des pays en développement et émergents ; reconnaissance de la pertinence des ces outils dans la prochaine mise à jour du Cadre d'action pour l'investissement de l'OCDE Pour 1.3 L'efficacité des ateliers de formation aux PPP est évaluée sur la base de questionnaires distribués aux participants aux ateliers avant et après les ateliers
		OMI	1.1 Développement des ports africains. Des procédures d'import-export plus sûres et plus efficaces. Des ports de plus grandes capacités	2013-2023, provisoire	Amélioration du débit du trafic maritime, des séjours dans les ports plus courts, des délais réduits, des bateaux de plus grandes dimensions accueillis (économies d'échelle)
2	Fournir un appui au développement urbain durable	GdJ	2.1 Soutien à un développement urbain durable dans les mégapoles africaines	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Groupe de la Banque mondiale	2.1 Soutien à l'établissement et à la mise en œuvre de programmes de gestion de l'actif à long terme (conception - réalisation - exploitation - maintenance - transfert) dans plusieurs pays	En cours	Mécanismes de suivi et de rapports des projets Mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	<p>2.1 Soutien au développement /établissement d'un (de) réseau(x) de collaboration mondial (aux) ou régional (aux) avec une forte participation des partenaires du Sud pour identifier, développer, tester, évaluer et promouvoir des approches innovantes, des politiques durables, des systèmes, des pratiques en matière de traitement des problèmes d'emploi et de gestion durable des ressources et de l'énergie, afin de soutenir et créer des emplois et des moyens d'existence (I 2.1, I 7.3, II 2.1, III 2.3)*</p> <p>2.2 Créer une approche homogène et soutenir de nouveaux modèles pour la gouvernance et le développement urbain</p> <p>2.3 Soutien pour une efficacité énergétique accrue et améliorée et un accès universel et durable à l'énergie moderne au moyen de solutions inclusives (ciblant les communautés/groupes mal desservis et les femmes) et durables, notamment par le développement de modèles institutionnels/technologiques/financiers/de partenariat, et des plates-formes multifonctionnelles (II 1.3, II 2.3, IV 8.1)*</p> <p>2.4 Donner accès à des solutions, des pratiques et des approches en matière de santé globales, via le Système mondial Sud-Sud d'échange en matière de santé (SS-CHX), qui fait partie du Système mondial Sud-Sud d'échange d'actifs et de technologies (SS-GATE)</p>	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
3	Améliorer l'enseignement supérieur, en particulier en sciences et en génie	GdJ	<p>3.1 Renforcement de l'enseignement supérieur par un soutien aux universités/institutions clés telles que l'Université Égypte et du Japon des science et de la technologie (E-Just) et l'Université panafricaine (PAU) (via l'Université Jomo Kenyatta d'Agriculture et de Technologie (JKUAT)) (II 3.1, II 6.1, II 7.3)*</p> <p>3.2 Accueil au Japon de 800 étudiants venant d'Afrique par le biais des bourses gouvernementales japonaises (II 3.2, II 7.2, V 1.2)*</p>	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Groupe de la Banque mondiale	<p>3.1 Apporter un soutien aux établissements d'enseignement supérieur en ingénierie sous forme d'équipements et autres ressources dans des pays sélectionnés ; Investir 150 millions d'USD par an en moyenne dans les enseignements secondaire et supérieur</p> <p>3.2 Soutien à l'enseignement supérieur, à la science et à la technologie en Afrique centrale et de l'Ouest via 18 centres d'excellence dans 7 pays</p> <p>3.3 Établir un projet similaire pour l'Afrique orientale et australe</p>	2014-2017	Mécanismes de suivi et de rapports des projets Mécanisme de suivi de la TICAD
		OMI	<p>3.1 Promotion de l'étude des sujets maritimes et en particulier de la technologie maritime dans les universités en Afrique</p> <p>3.2 Meilleure prise de conscience des possibilités offertes par le développement maritime chez les futurs dirigeants d'entreprises</p>	2013-2018, provisoire	Doit être suivi et évalué en fonction du nombre de diplômés
4	Promouvoir l'EFTP qui fournit des compétences de haute qualité menant à l'emploi	GdJ	4.1 Renforcement de l'EFTP par un soutien aux institutions clés telles que le Centre de formation professionnelle et technique Sénégal-Japon (CFPT) (II 4.1, II 6.2, II 7.4, V 1.3)*	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Groupe de la Banque mondiale	<p>4.1 Investir un montant annuel moyen de 100 millions d'USD dans la formation technique et professionnelle, dans au moins 18 pays</p> <p>4.2 Étendre les formations professionnelles de l'IFC et du secteur privé pour les PME</p>	2013-2017	Mécanismes de suivi et de rapports des projets Mécanisme de suivi de la TICAD

5	Promouvoir la mise en valeur des ressources humaines dans les secteurs publics par le biais d'efforts soutenus de renforcement des capacités	GdJ	5.1 Développement des ressources humaines portant sur 1 000 fonctionnaires gouvernementaux en Afrique pour la promotion des échanges commerciaux ( douanes, promotion de l'industrie et des investissements) (I 1.1, II 5.1)* 5.2 Organisation de programmes de formation pour 200 Africains dans le secteur de l'énergie à faible émission carbone et à haut rendement, et pour 450 Africains dans le secteur du transport	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	5.1 Soutien au renforcement des capacités de pays africains pratiquant les coopérations Sud-Sud et triangulaire en matière de gestion de la coopération au développement	2014-2016	Mécanisme de suivi de la TICAD
		OMC	5.1 Soutien au renforcement des capacités des fonctionnaires africains au moyen de programmes de stages à l'OMC et dans les missions permanentes à Genève 5.2 Rehaussement du développement des capacités humaines et institutionnelles en matière de questions liées au commerce multilatéral en Afrique 5.3 Assistance technique et formations en matière de commerce prodiguées à des fonctionnaires africains aux niveaux national et régional	2013-	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de l'OMC, incluant la gestion axée sur les résultats
		Université des Nations Unies (UNU)	5.1 Éducation au service du développement durable en Afrique (ESDA) Promouvoir des chefs de file du développement durable en Afrique	2008- En cours	Suivi et évalué via le consortium ESDA qui est composé de représentants de 8 universités partenaires et de l'Université des Nations Unies
		CNUDR	5.1 Renforcement des capacités des planificateurs Africains en matière d'établissement et de mise en œuvre de politiques et de stratégies régionales de développement efficaces	2013-2017	CNUDR et Institut africain pour le développement des capacités (AICAD)
		OMD	5.1 Renforcement des capacités des administrations douanières en matière de prévention de la corruption et rehaussement du niveau d'intégrité des personnels (avec la CUA)	2013-2017	L'état d'avancement sera périodiquement examiné
		OMI	5.1 Parrainer les études des personnels africains à l'Université maritime mondiale et à l'Institut de droit maritime international 5.2 Efficacité accrue des autorités maritimes nationales et meilleure compréhension des normes internationales	2013-2018	Doit être suivi et évalué en fonction du nombre d'étudiants achevant les cursus d'études avec succès
	Gouvernement thaïlandais, TICA	5.1 Bourses d'études supérieures et de formations pour le développement des ressources humaines des fonctionnaires africains	2008-2018	4.1 Suivi et évalué par la TICA	
6	Mettre en place et renforcer les institutions, les systèmes et les partenariats avec toutes les parties prenantes dans le domaine de la science et de la technologie	GdJ	6.1 Renforcement de l'enseignement supérieur par un soutien aux universités/institutions clés telles que l'Université Égypte et du Japon des science et de la technologie (E-Just)et l'Université panafricaine (PAU) (via l'Université Jomo Kenyatta d'Agriculture et de Technologie (JKUAT)) (II 3.1, II 6.1, II 7.3)* 6.2 Renforcement de l'EFTP par un soutien aux institutions clés telles que le Centre de formation professionnelle et technique S énégal-Japon (CFPT) (II 4.1, II 6.2, II 7.4, V 1.3)* 6.3 Promotion des recherches en collaboration entre l'Afrique et le Japon et des échanges académiques entre chercheurs et conseils de recherche africains et japonais 6.4 Tenue de dialogues politiques entre le Japon et l'Afrique notamment par des réunions nippo-africaines de ministres de la science et de la technologie	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Université des Nations Unies (UNU)	6.1 Développement de recherches inter-institutionnelles et renforcement des capacités en la matière (I) Renforcer les processus de prise de décision sur des bases scientifiques dans l'établissement des politiques en Afrique orientale (II) Établir un système de gestion de l'information pour le suivi et l'évaluation de la biodiversité transfrontalière (III) Renforcer les capacités des scientifiques locaux et des fonctionnaires gouvernementaux en Afrique orientale 6.2 Promotion de l'Éducation au service du développement durable (ESD) par les centres régionaux d'expertise et l'Initiative pour l'éducation au service du développement durable 6.3 Renforcement des capacités des centres régionaux d'expertise africains, élaboration et mise en œuvre de modules dans quatre domaines clés : apprentissage transformationnel, gouvernance en réseau, partenariats collaboratifs et recherches	6.1 : 2013-2018 (Phase I) 6.2 : 2005 et au-delà 6.3 : 2005 et au-delà	6.1 : Doit être suivi et évalué par un comité de pilotage composé des agences partenaires et d'agences susceptibles de financer les actions 6.2 et 6.3 : Doivent être suivis et évalués (1) en fonction de l'extension du réseau des centres régionaux d'expertise (CRE) quant à leur nombre, et (2) via les rapports annuels des CRE et des recherches qualitatives sur l'évaluation des CRE
		AKDN	6.1 Soutien à diverses écoles supérieures et professionnelles	2013-2017	Systèmes de suivi de l'AKDN

7	Renforcer l'enseignement et l'apprentissage des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM)	GdJ	7.1 Offrir un meilleur environnement éducatif à 20 millions d'enfants au moyen de : (a) l'extension de projets en matière de « Renforcement d'enseignements de la science et des mathématiques dans l'éducation secondaire (SMASSE)», (b) la promotion du projet de « l'École pour Tous », projet de gestion autonome des écoles avec la participation des communautés, (c) un soutien à l'amélioration du système d'exams de fin d'études, (d) la construction et la réhabilitation d'écoles primaires et secondaires, et d'écoles de formation des enseignants (II 7.1, V 1.1)* 7.2 Accueil au Japon de 800 étudiants venant d'Afrique par le biais des bourses gouvernementales japonaises (II 3.2, II 7.2, V 1.2)* 7.3 Renforcement de l'enseignement supérieur par un soutien aux universités/institutions clés telles que l'Université Égypte et du Japon des science et de la technologie (E-Just) et l'Université panafricaine (PAU) (via l'Université Jomo Kenyatta d'Agriculture et de Technologie (JKUAT)) (II 3.1, II 6.1, II 7.3)* 7.4 Renforcement de l'EFTP par un soutien aux institutions clés telles que le Centre de formation professionnelle et technique Sénégal-Japon (CFPT) (II 4.1, II 6.2, II 7.4, V 1.3)*	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		UNESCO	7.1 Promotion d'un environnement propice à la production, la diffusion et l'utilisation des connaissances au service d'un environnement durable 7.2 Renforcement des capacités institutionnelles et humaines à produire et diffuser les connaissances en science, technologie et ingénierie	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Gouvernement de la République portugaise	7.1 Coopération entre universités sur l'économie et la gestion	2007-2015	Mécanisme de suivi de la TICAD
		AKDN	7.1 Renforcement de l'enseignement des sciences pour les filles, formation des enseignants au niveau régional en Afrique orientale, amélioration des écoles et des programmes d'enseignement	2013-2017	Systèmes de suivi de l'AKDN
8	Renforcer les programmes novateurs sur l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes.	GdJ	8.1 Soutien au renforcement des capacités de 30 000 personnes en matière d'entreprises et d'industrie au moyen du KAIZEN et de l'EFTP (Enseignement et formation techniques et professionnels) (incluant la mise en place de 10 centres de développement des ressources humaines et d'EFTP dans 25 pays) ; lancement de l'« Initiative d'éducation des affaires africaines pour les jeunes » (Abe Initiative) avec l'invitation de 1 000 personnes au Japon ( I 4.2, I 7.1, II 8.1)*	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	8.1 Codifier, partager connaissances et expériences et soutenir de nouvelles modalités de soutien aux politiques d'autonomisation économique intégrant la dimension du genre, et soutenir les femmes dans l'acquisition de meilleures compétences, dans l'accès aux services de financement et de développement des entreprises (I 4.2, I 5.1, II 8.1, III 2.2)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		ONUDI	8.1 Promotion d'une croissance inclusive et dynamique de l'Afrique par un investissement dans la jeunesse passant par l'enseignement et les formations en matières professionnelle, technique et entrepreneuriale	2013-	Suivi et évalué via les Services du développement de l'agrobusiness de l'ONUDI
		VNU	8.1 Promotion des initiatives de la jeunesse africaine (avec l'UA) 8.2 Soutien aux initiatives régionales de jeunes volontaires via les communautés économiques régionales (avec les CER et les États membres)	2013-2017	Suivi et évalué par les VNU, les partenaires, et le mécanisme de suivi de la TICAD
		CNUCED	8.1 Diffusion du cadre de politiques pour l'entrepreneuriat auprès des élaborateurs de politiques dans les pays en développement, notamment en Afrique, pour les doter d'une boîte à outils leur permettant de formuler, suivre et évaluer les politiques nationales pour l'entrepreneuriat 8.2 Centres Empretec Africains : Réaliser des formations à l'entreprise pour s'attaquer aux problèmes de compétences et de capacités dans le secteur privé	En cours	Mécanisme de suivi de la TICAD
		OIT	8.1 Promotion de l'emploi des jeunes	2013-2017	Suivi et évaluation conformes à la politique d'évaluation de l'OIT
		Sociétés nationales de la Croix-Rouge / du Croissant-Rouge en Afrique	8.1 Soutien aux mécanismes d'encouragement au volontariat et à l'engagement des jeunes dans les activités de la Croix-Rouge / du Croissant-Rouge	2013-2014	Doit être suivi et évalué via les rapports de pays et les rapports de suivi de la FICR
NB : Les projets concrets seront sélectionnés dans le cadre de consultations entre les partenaires de développement et les partenaires africains (CUA, CER, pays africains)					
NB : Dans le cadre du Mécanisme de suivi, le Japon fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par les partenaires de développement. La CUA fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par l'Afrique.					

**PLAN D'ACTION DE YOKOHAMA 2013-2017**

**ANNEXE (MATRICE DE MISE EN ŒUVRE)**

**III Autonomisation des agriculteurs en tant que principaux acteurs économiques**

Résultats attendus	État actuel (en 2013)	Résultat (à l'horizon 2017)
<p>(1) Atteindre un taux de croissance de 6% dans le secteur agricole tel que fixé par le CAADP</p> <p>(2) Doubler la production de riz d'ici à l'année 2018 par rapport à celle réalisée en 2008, dans le cadre des efforts de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD).</p>	<p>L'agriculture constitue le premier secteur économique en Afrique, et de loin le plus grand pourvoyeur d'emplois et de moyens de subsistance. Partant de ce fait, l'autonomisation des agriculteurs en tant que principaux acteurs économiques est un objectif clé du processus de la TICAD. Les résultats attendus dans le cadre de ce pilier du Plan d'action de Yokohama sont a) atteindre un taux de croissance de 6% dans le secteur agricole tel que fixé par le CAADP, et b) doubler la production de riz d'ici à l'année 2018 par rapport à celle réalisée en 2008 dans le cadre de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD). En l'état présent, le taux de croissance agricole annuel du continent reste juste sous la barre des 4 %. 40 pays africains sont partenaires du CAADP, 37 ont établi des pactes et 30 ont établi des plans nationaux d'investissements agricoles. De plus, les communautés économiques régionales sont en train d'établir des plans régionaux d'investissement. La CARD apporte un soutien à 23 pays pour une production rizicole accrue et l'adoption de nouvelles technologies. La demande est considérable en matière d'accroissement de la production agricole. La croissance de la demande en alimentation en Afrique est parmi les plus élevées au monde, et elle devrait doubler d'ici à l'année 2020, principalement dans les villes. Le marché continental du riz est estimé devoir atteindre à lui seul 8 milliards d'USD d'ici à l'année 2025. On notera que les rendements des principales cultures en Afrique sont typiquement d'entre la moitié et le tiers de ceux qui pourraient être atteints, et accusent un retard face à la concurrence mondiale.</p>	<p>L'état d'avancement sera examiné dans un rapport d'avancement annuel à la réunion ministérielle de la TICAD. Il sera fait rapport des résultats atteints en 2017 lors de la prochaine TICAD</p>

Initiatives africaines devant être soutenues par la TICAD V	Partenaires de mise en œuvre	Activité/Initiative <i>(court résumé de l'activité ou de l'initiative)</i>	Durée prévue de l'activité /initiative	Moyens de suivi <i>(Indication de la façon dont l'activité/initiative sera suivie et dont il en sera fait rapport)</i>
1	CAADP	<p>Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA, CER, États membres</p> <p>1.1 Le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (CAADP) a été adopté à la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'UA à Maputo en juillet 2003, en tant que cadre pour mener et accélérer le développement agricole et rural en Afrique. Le principal objectif du CAADP est d'aider les pays africains à accélérer leur croissance économique par un développement axé sur l'agriculture, qui élimine la faim, réduit la pauvreté et rehausse la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout comme la croissance des exportations. Le cadre du CAADP est défini par les principes et les objectifs suivants :</p> <p>(a) une croissance axée sur l'agriculture en tant que principale stratégie pour réaliser les objectifs en termes de sécurité alimentaire et d'atténuation de la pauvreté conformément à l'objectif du Millénaire pour le développement consistant à réduire la faim et réduire la pauvreté de moitié d'ici 2015 (OMD 1)</p> <p>(b) poursuite d'un taux de croissance annuel moyen du secteur à 6 % au niveau national</p> <p>(c) affectation d'au moins 10 % des budgets nationaux au secteur agricole</p> <p>(d) valorisation des complémentarités régionales et de la coopération pour stimuler la croissance</p> <p>(e) application des principes d'efficacité des politiques, de dialogue, d'examen, et de responsabilité de rendre compte, partagés par tous les programmes du NEPAD</p> <p>(f) recours à des partenariats et alliances réunissant les paysans, les entreprises agroalimentaires, et la société civile</p> <p>(g) Affectation des rôles et des responsabilités de la mise en œuvre des programmes aux différents pays, de la coordination aux CER désignés et de la facilitation à l'Agence du NEPAD.</p> <p>De plus, ce cadre vise à s'attaquer aux questions liées à l'Agriculture, à la sécurité alimentaire et à la production de revenus qui sont des questions clés en matière de fourniture de moyens d'existence aux citoyens africains. Avec ses bureaux techniques en divers endroits du continent africain, le CAADP maintient des équipes qui travaillent au développement et au transfert des technologies agricoles pour la sécurité alimentaire des Africains, et pour leur offrir de meilleurs moyens d'existence.</p>	2003-2015 (va être renouvelé jusqu'en 2025)	Suivi et évalué via le système de suivi et évaluation du projet basé sur le cadre de résultats du CAADP, le cadre de responsabilisation mutuelle, et le rapport annuel du CAADP

Domaines d'intervention de la TICAD V		Partenaires de mise en œuvre	Activité/Initiative (court résumé de l'activité ou de l'initiative)	Durée prévue de l'activité /initiative	Moyens de suivi (indication de la façon dont l'activité/initiative sera suivie et dont il en sera fait rapport)
1	Augmentation de la production et de la productivité agricoles, conformément au CAADP et grâce aux efforts de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique (CARD)	GdJ	1.1 Promotion de la mise en œuvre stratégique et constante de la CARD dans les cinq prochaines années (poursuite des efforts pour doubler la production rizicole en Afrique sub-saharienne afin d'atteindre 28 millions de tonnes en 2018, soutien aux stratégies nationales de développement de la riziculture, et promotion du partage de bonnes pratiques, amélioration de la productivité rizicole, réalisation et réhabilitation de systèmes d'irrigation, notamment de petits périmètres irrigués, renforcement de la gestion de l'eau, renforcement organisationnel et développement des ressources humaines pour promouvoir ces renforcements, etc.) 1.2 Contributions au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), et amélioration des statistiques agricoles par une contribution à la FAO etc.	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Partenaires collaborant au Groupe de la Banque mondiale	1.1 Composante développement du secteur du riz (irrigation, introduction de technologies modernes, développement de chaînes de valeur) : prêts à l'investissement et subventions dans plus de 20 pays 1.2 Soutien à des projets régionaux en Afrique de l'Ouest, orientale et australe pour des recherches en matière de riz et une diffusion accélérée. 1.3 Collaboration à l'Initiative CARD	2013-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		Gouvernement thaïlandais	1.1 Promotion de la CARD 1.2 Soutien en matière d'agrotransformation (programme de formations dans un pays tiers)	2013 - 2017 2013 - 2015	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PAM	1.1 Offrir des formations et fournir des équipements aux agriculteurs africains 1.2 Promouvoir la riziculture en Afrique au moyen de la petite irrigation 1.3 Soutien à un meilleur accès au microcrédit et aux services financiers, ainsi qu'à un accroissement de la productivité pour les agriculteurs participants	2013-2018	Suivi et évaluation du PAM
		AIEA	1.1 Soutien à l'éradication de la mouche tsétsé en recourant à la technique de stérilisation des insectes(TSI), renforcement du contrôle transfrontalier des maladies animales, amélioration de la nutrition des cultures et de la gestion des sols et de l'eau	2014-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de l'AIEA
		Centre mondial d'agroforesterie (un des centres du GCRAI)	1.1 Changement d'échelle pour l'« agriculture toujours verte » dans 16 pays africains (utilisation d'arbres fertilisants)	2013-2023	Suivi et évalué via le système de suivi-évaluation du projet et via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Gouvernement de la République portugaise	1.1 Soutien à l'intensification de la production alimentaire 1.2 Développement de la riziculture	1.1 2009-2015 1.2 2011-2013	Mécanisme de suivi de la TICAD
2	Promotion d'une agriculture axée sur le marché à l'intention des petits exploitants agricoles, en particulier des femmes, en passant d'une agriculture de subsistance à une agriculture commerciale et à « l'agriculture en tant qu'activité économique », notamment la commercialisation des produits venus d'Afrique;	GdJ	2.1 Promotion de l'approche intitulée « SHEP » (Projet d'autonomisation des petits exploitants de l'horticulture) (10 pays) 2.2 Formation de personnels techniques dans les agences d'exécution pour promouvoir l'approche SHEP (1 000 personnes) 2.3 Formation de groupes de petits fermiers à la pratique du SHEP (50 000 personnes) 2.4 Affectation d'experts, fourniture d'équipements mécaniques agricoles, formations aux technologies de production, transformation et vente en agriculture	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Groupe de la Banque mondiale	2.1 Prêts à l'investissement et subventions axés sur la transformation, pour des groupes de petits fermiers dans plus de 30 pays d'Afrique subsaharienne	2013-2017	Mécanismes de suivi et de rapports du projet Mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	2.1 Soutien au renforcement des capacités de l'UA et des CER en matière de soutien aux investissements dans une agriculture intégrant la dimension du genre (I 4.1, III 2.1)* 2.2 Codifier, partager connaissances et expériences et soutenir les femmes dans l'acquisition de meilleures compétences, dans l'accès aux services de financement et de développement des entreprises (I 4.2, I 5.1, II 8.1, III 2.2)* 2.3 Soutien au développement de/établissement d'un (de) réseau(x) de collaboration mondial (aux) ou régional (aux) avec une forte participation des partenaires du Sud pour identifier, développer, tester, évaluer et promouvoir des approches innovantes, des politiques durables, des systèmes, des pratiques en matière de traitement des problèmes d'emploi et de gestion durable des ressources et de l'énergie, afin de soutenir et créer des emplois et des moyens d'existence (I 2.1, I 7.3, II 2.1, III 2.3)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		PAM, Brésil, NEPAD	2.1 Extension du programme « Acheter aux Africains pour l'Afrique »	2013-2018	Registres d'approvisionnement du PAM
		CCI	2.1 Faciliter le développement d'une stratégie nationale d'exportation et d'une stratégie régionale d'exportation pour des secteurs spécifiques de l'agroalimentaire 2.2 Faciliter le développement et la mise en œuvre de la stratégie de « retenue de valeur à la source » via les composantes de stratégie de marque et de marketing des entreprises agroalimentaires clés des communautés pauvres, dans le cadre du programme de développement économique communautaire « Un village un produit »	2014-2017	Système de gestion axée sur les résultats du CCI, en concordance avec le mécanisme de suivi de la TICAD

		ONU	2.1 Amélioration du potentiel de génération de revenus de l'huile de palme dans les régions d'Afrique de l'Ouest et centrale (Cameroun et Nigeria)	Suite, 2012 – 2015	Suivi et évalué via les services du développement de l'agrobusiness de l'ONU
		OCDE, NEPAD	2.1 Soutien aux efforts des pays africains pour améliorer les conditions-cadre pour les investissements privés dans l'agriculture, en recourant au Cadre d'Action pour l'Investissement en Agriculture (CAIA) de l'OCDE	2010-2014	Communication avec les partenaires et mise en place d'une équipe de mise en œuvre pour conduire les examens de politiques d'investissements en agriculture dans les gouvernements
		Gouvernement thaïlandais, TICA	2.1 Programme de formations dans un pays tiers portant sur le développement économique rural durable avec un accent mis sur l'approche intitulée « One Tambon One Product (une commune un produit) »	2013 - 2015	Suivi et évalué par la TICA
3	Participation accrue du secteur privé, qui profite au pays bénéficiaire et renforce les chaînes de valeurs en lui apportant, notamment, l'infrastructure nécessaire, les technologies agricoles de pointe et pratiques, destinées en particulier à améliorer la transformation agricole, le stockage des récoltes et l'accès au marché, avec une attention particulière accordée aux petits exploitants agricoles, plus précisément aux femmes	GdJ	3.1 Promotion d'un programme de développement de l'agriculture conforme aux « Principes d'investissements responsables dans l'agriculture (PIRA) » 3.2 Renforcer les capacités institutionnelles et la base de connaissances des petits agriculteurs et des agriculteurs marginaux pour réduire la vulnérabilité, et accroître la fourniture d'électricité hors réseau et autres services d'énergie via les fonds fiduciaires placés dans le Groupe de la Banque mondiale (une partie de 100 millions d'USD sur cinq ans) (III 3.2, V 1.4, V 3.6)* 3.3 Soutien pour la mise en place des chaînes de valeur de la production à la consommation	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Groupe de la Banque mondiale	3.1 Intégrer l'approche chaîne de valeur en matière d'agriculture dans les prêts du groupe aux niveaux national et régional 3.2 Accroître les prêts de l'IFC pour l'agroalimentaire sur une base annuelle avec un accent particulier mis sur les petits exploitants et les femmes agricultrices.	2013-2017	Mécanismes de suivi et de rapports du projet Mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	3.1 Renforcer les compétences des systèmes et institutions régionaux et sous-régionaux en matière d'analyse, de formulation, de coordination et de plaidoyer pour les politiques, les plans et les stratégies visant à mettre les petites et moyennes entreprises en relation avec les entreprises de plus grandes dimensions du secteur privé en Afrique (I 4.3, III 3.1)* 3.2 Soutien aux pays africains en matière d'acquisition de technologies agricoles via l'Echange de ressources et technologies Sud-Sud (SS-GATE) 3.3 Soutien aux mécanismes et aux modèles de partenariat public-privé pour offrir des solutions innovantes pour le développement à tester et à évaluer.	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		CNUCED	3.1 Soutien aux pays pour mettre en œuvre les « Principes d'investissements responsables dans l'agriculture » en vue d'un développement durable	En cours	Mécanisme de suivi de la TICAD
		PAM	3.1 L'Initiative R4 constitue une première étape vers l'établissement d'un marché de l'assurance viable et rurale pour les petits exploitants pauvres via : - la création de conditions et le développement de mécanismes pour offrir des services d'assurance sur une grande échelle - le renforcement des institutions offrant les services d'assurance - la réalisation d'infrastructures pour la fourniture de services climatologiques	Au moins jusqu'en 2016	Suivi et évaluation du PAM Évaluation indépendante
		FAO	3.1 Renforcer les liens des exploitants avec le marché pour le développement de chaînes de valeur dans des groupes de produits sélectionnés 3.2 Stimuler le commerce régional des productions agricoles de base via les CER 3.3 Accélérer les investissements du secteur privé dans le cadre du CAADP	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
				GdJ	4.1 Soutien au renforcement de la résilience de l'agriculture pour faire face aux changements climatiques, etc. 4.2 Soutien au renforcement de la résilience dans les zones (Corne de l'Afrique, Sahel, etc.) affectées par des catastrophes naturelles telles que la sécheresse 4.3 Développement conjoint avec les Africains de technologies et de techniques liées à l'agriculture qui contribue à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation
		Groupe de la Banque mondiale	4.1 Soutien à la Coalition du Sahel pour le pastoralisme et l'irrigation (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) 4.2 Prêts à l'investissement et subventions pour une meilleure résilience dans les zones semi-arides dans la Corne de l'Afrique (Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud) 4.3 Prêts à l'investissement avec composante spécifiquement consacrée à la nutrition dans 10 pays. Investissement de 50 millions d'USD par an en moyenne pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans au moins 12 pays	2013-2017	Mécanismes de suivi et de rapports du projet Mécanisme de suivi de la TICAD

4	Sécurité alimentaire et nutritionnelle garantie par le renforcement de la résistance de l'agriculture et des communautés au changement climatique. Il s'agit en l'occurrence de développer des infrastructures agricoles résistantes aux catastrophes par des systèmes appropriés de conservation des terres et de gestion de l'eau et le renforcement des capacités, aux niveaux institutionnel et communautaire, face à la montée des catastrophes naturelles engendrées par les changements climatiques.	PNUD	4.1 Accélérer le soutien en cours au Cadre d'accélération des OMD, notamment le soutien au développement régional, sous-régional et national, ainsi qu'aux plans et politiques sectoriels (III 4.1, V 3.1)* 4.2 Renforcer les capacités en matière d'analyse, de conception et de mise en œuvre de réponses efficaces et coordonnées en termes de gestion des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques (III 4.2, IV 4.1)* 4.3 Apporter un soutien au Libéria en matière d'accroissement de la productivité et de la compétitivité du riz et des légumes produits localement via le développement de technologies capables d'atténuer les effets des changements climatiques 4.4 Tester et déployer de nouveaux mécanismes et mesures innovants pour la réduction des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques, notamment via : (i) l'élaboration de directives politiques sur l'intégration dans les actions de développement d'une gestion des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques sensible au genre (ii) l'établissement d'une méthodologie et de directives internes pour des évaluations multirisque des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques au niveau national et infranational (iii) l'établissement des directives internes portant sur des systèmes normalisés de comptabilité des pertes et dommages (III 4.4, IV 3.1, IV 13.2)* 4.5 Soutien au développement agricole avec un renforcement de la sécurité alimentaire et hydrique et une atténuation de la pauvreté rurale passant par les coopérations Sud-Sud et triangulaire, avec un accent particulier mis sur les régions du Proche Orient et de l'Afrique du Nord	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		VNU et États membres	4.1 Soutien à la sécurité alimentaire et à la gestion des ressources environnementales et naturelles par les volontaires des Nations Unies	2013-2017	Suivi et évaluation par les VNU et les partenaires
		Sociétés nationales de la Croix-Rouge / du Croissant-Rouge en Afrique	4.1 Activités s'inscrivant dans le Cadre de sécurité alimentaire en Afrique de la FICR	2013-2017	Rapports trimestriels, rapports annuels, et revue à mi-parcours
		FICR	4.1 Initiatives pour la résilience en Afrique de l'Ouest et nouvelles propositions pour l'Afrique orientale (sociétés nationales du Sénégal, du Mali de Mauritanie et d'Afrique orientale) 4.2 Renforcer les partenariats en sécurité alimentaire tels que ceux avec la CENUA et l'Union africaine	2013	Rapports annuels
		Mécanisme mondial du CNUDR/ Secrétaire du CNUDR	4.1 Renforcer la gestion des ressources foncières et des systèmes d'attribution de terres dans les pays africains, particulièrement ceux subissant l'accaparement des terres, au moyen d'une coopération efficace avec l'initiative de politique foncière de la CUA	2013-2019	Suivi et évalué via le cadre de suivi-évaluation du CNUDR
		CIMMYT, IITA (tous deux centres de recherches du GCRAI)	4.1 Maïs résistant à la sécheresse pour l'Afrique (DTMA) dans 13 pays africains	2013-2023	Suivi et évalué via le système de suivi-évaluation du projet et le mécanisme de suivi de la TICAD
		PAM	4.1 Les programmes de renforcement de la résilience en Afrique visent à accroître la résilience des communautés face aux chocs, au moyen de filets de sécurité ou par la création d'actifs, et à accroître les capacités à concevoir et gérer les programmes de préparation aux catastrophes et de réduction des risques. 4.2 L'initiative R4 (actuellement mise en œuvre en Éthiopie et au Sénégal) vise à permettre aux fermiers et aux communautés rurales pauvres, dans les pays en voie de développement, de renforcer leur sécurité en matière d'alimentation et de revenus face aux changements climatiques, via une combinaison de gestion améliorée des ressources (réduction de risques) de microcrédit (prise de risques prudents) d'assurance (transfert de risques) et d'économies (réserves en prévision de risques).	4.1 Depend du pays mais la plupart sont accomplie-dans les 5 ans. 4.2 Au moins jusqu'en 2016	4.1 Suivi et évaluation du PAM 4.2 Suivi et évaluation du PAM Évaluation indépendante
FAO	4.1 Renforcer la gouvernance en matière de sécurité alimentaire régionale	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD		
5	Appui aux mesures d'atténuation des risques visant à résoudre les problèmes de volatilité des prix et de défaillance du marché (systèmes d'information d'assurance, stockage, politiques commerciales, etc.)	Groupe de la Banque mondiale	5.1 Opérations de prêts pour des réformes politiques visant à atténuer les risques	2013-2017	Mécanismes de suivi et de rapports du projet Mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	5.1 Soutien à l'adaptation aux changements climatiques et à la gestion des risques, notamment à l'assurance fondée sur des indices météorologiques	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
6	Renforcement des capacités financières et techniques du Fonds pour les femmes africaines afin de permettre à celui-ci de financer les projets et initiatives des femmes africaines sous le thème de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'environnement et de soutenir d'autres initiatives d'autonomisation des femmes dans l'agriculture	Groupe de la Banque mondiale	6.1 Intégrer les considérations de genre dans la majorité des opérations du Groupe de la Banque mondiale pour promouvoir la participation des femmes	2013-2017	Mécanismes de suivi et de rapports du projet Mécanisme de suivi de la TICAD
		CCI	6.1 Renforcer la position des femmes dans les chaînes de valeur des exportations agroalimentaires en leur donnant les capacités de se lancer avec succès dans des entreprises d'exportation compétitives 6.2 Renforcer la capacité des femmes entrepreneurs à accéder aux financements en les formant à l'élaboration de plans d'entreprise bancables 6.3 Passage à la dimension « B to B » (interentreprises) mettant en relation les femmes productrices avec les acheteurs des sociétés multinationales	2014-2017	Système de gestion axée sur les résultats du CCI, en concordance avec le Mécanisme de suivi de la TICAD

7	Appui à la pêche et aux exploitations piscicoles pour créer de l'emploi aux femmes et aux jeunes afin d'assurer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté.	PNUD	7.1 Identifier, tester et déployer des solutions pour améliorer la gestion durable des ressources, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets (III 7.1, IV 2.2, V 6.1, V 7.1, V 8.1, V 9.1, V 10.1)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		FAO	7.1 Promotion d'un « aquabusiness » viable pour accroître la production de l'aquaculture	2008-2018	Mécanisme de suivi de la TICAD
8	Autres initiatives	PAM	8.1 Renforcer les capacités institutionnelles en matière de mise en œuvre de programmes de filets de sécurité et de sélection des modalités de transfert appropriées aux contextes 8.2 Réponse à court terme aux urgences en termes d'insécurité alimentaire par le biais de l'aide humanitaire, des filets de sécurité et du soutien aux moyens d'existence	2013-2018	Suivi et évaluation du PAM
		FAO	8.1 Un partenariat renouvelé pour en terminer avec la faim en Afrique 8.2 Promouvoir les cadres de politique de protection sociale pour la création d'emplois ruraux	2014-2017	Cadre de résultats-pays consensuels
		Gouvernement de la République portugaise	8.1 Soutien au Plans national de développement rural	2006-2013	Mécanisme de suivi de la TICAD

NB : Les projets concrets seront sélectionnés dans le cadre de consultations entre les partenaires de développement et les partenaires africains (CUA, CER, pays africains)

NB : Dans le cadre du Mécanisme de suivi, le Japon fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par les partenaires de développement. La CUA fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par l'Afrique.

**PLAN D'ACTION DE YOKOHAMA 2013-2017**

**ANNEXE (MATRICE DE MISE EN ŒUVRE)**

**IV Promotion d'une croissance durable et résiliente**

Résultats attendus	État actuel (en 2013)	Résultat (à l'horizon 2017)
<p>(1) Réduction du déboisement par une meilleure gestion des terres et des forêts</p> <p>(2) Augmentation des investissements dans les programmes d'adaptation au changement climatique</p> <p>(3) Amélioration de l'accès à l'énergie renouvelable</p> <p>(4) Augmentation du nombre de personnes formées à la réduction des risques de catastrophes</p> <p>(5) Augmentation du nombre de pays ayant intégré leur stratégie de réduction des risques de catastrophes à leur programme national de développement</p>	<p>Conscient des graves impacts exercés par les changements climatiques sur l'ensemble du continent, le processus de la TICAD continuera dans la voie d'une croissance durable et résiliente en donnant la priorité à la réduction des risques de catastrophes et à l'adaptation aux changements climatiques. Le processus de la TICAD promouvra aussi la gestion durable des ressources naturelles de l'Afrique et la préservation de la biodiversité. Dans ce contexte, 5 résultats attendus ont été définis dans le Plan d'action de Yokohama 2013-2017 : a) Réduction du déboisement par une meilleure gestion des terres et des forêts, b) Augmentation des investissements dans les programmes d'adaptation au changement climatique, c) Amélioration de l'accès à l'énergie renouvelable, d) Augmentation du nombre de personnes formées à la réduction des risques de catastrophes, et e) Augmentation du nombre de pays ayant intégré leur stratégie de réduction des risques de catastrophes à leur programme national de développement.</p> <p>Quelques évidences acquises dans plusieurs pays africains indiqueraient que la couverture forestière est en déclin, et que la déforestation progresse à un rythme alarmant. Le continent a été confronté à de nombreux défis difficiles, tels que l'intrusion de communautés locales dans les zones forestières à la recherche de bois de moyens de subsistance et de terres à défricher. Cet empiètement s'est récemment étendu, et dans certains pays, des terres de forêt ont été cédées à des fins d'investissements. Pour faire face à ces défis, les pays africains ont besoin de politiques forestières durables, de programmes et de gestion, d'institutions bien financées et disposant de personnels appropriés, et d'économies diversifiées afin de réduire la dépendance envers les forêts et leur empiètement.</p> <p>En ce qui concerne l'atténuation des changements climatiques, les émissions de CO2 des pays africains ne représentent qu'une très faible part de l'émission mondiale. Néanmoins, les obligations internationales actuelles et futures en matière d'atténuation des changements climatiques offrent une opportunité de s'engager dans une voie « verte » de développement, avec des technologies à faibles émissions de carbone, à faible intensité énergétique, et propres. Un investissement accru dans l'adaptation aux changements climatiques est lui aussi crucial, avec notamment des mesures telles que la réduction des risques de catastrophes et la gestion des risques, qui sont aussi essentielles pour promouvoir la sécurité alimentaire en Afrique.</p> <p>Enfin, avec une population augmentant rapidement, le nombre de personnes dépourvues d'accès à l'électricité pourrait selon les prédictions augmenter jusqu'à atteindre 655 millions avant 2030. Il est estimé qu'un investissement supplémentaire de 390 milliards d'USD sera nécessaire pour parvenir à l'accès universel à l'électricité en Afrique sub-saharienne, tandis qu'il faudra 20 milliards d'USD de plus pour assurer la cuisson propre (AIE 2011). Un équilibre approprié doit être établi entre les solutions énergétiques centralisées et décentralisées pour étendre de façon efficace l'accès à l'énergie, qui requiert des capitaux aussi bien humains que financiers.</p>	<p>L'état d'avancement sera examiné dans un rapport d'avancement annuel à la réunion ministérielle de la TICAD.</p> <p>Il sera fait rapport des résultats atteints en 2017 lors de la prochaine TICAD</p>

Initiatives africaines devant être soutenues par la TICAD V	Partenaires de mise en œuvre	Activité/initiative <i>(court résumé de l'activité ou de l'initiative)</i>	Durée prévue de l'activité /initiative	Moyens de suivi <i>(Indication de la façon dont l'activité/initiative sera suivie et dont il en sera fait rapport)</i>	
1	Gestion des risques de catastrophes	Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA, CER, États membres	<p>1.1 La prise de conscience du public et l'engagement politique seront accrus par un renforcement des capacités pour accélérer et élargir la mise en œuvre de la réduction des risques de catastrophes (RRC), en tant que partie intégrante du développement durable, en concordance avec le Cadre d'action de Hyogo (CAH) et la stratégie régionale africaine pour la RRC, et en tant que programme d'action pour parvenir à la résilience entre autres choses .</p> <p>1.2 Des politiques, des stratégies, des plans et des programmes aussi bien que des outils et des mécanismes seront mis en place pour intégrer la RRC dans les plans de développement sectoriels, et des mécanismes seront aussi établis pour mener des évaluations des risques et édifier des bases de données sur les pertes dues aux catastrophes.</p> <p>1.3 Les mécanismes de coordination pour la RRC seront renforcés aux niveaux régional, sous-régional et national, notamment dans les zones urbaines.</p> <p>1.4 Un soutien sera apporté à l'établissement d'une position africaine par rapport au cadre d'après-2015 pour la RRC (avec un focus particulier, entre autres, sur la facilitation de l'intégration de la RRC, de l'ACC, de l'environnement et de l'agenda du développement pour l'après 2015, aussi bien qu'envers la mise en œuvre du cadre d'après 2015 pour la RRC (CAH 2).</p>	2014-2017	Actuellement suivi via SIPC (Stratégie internationale des Nations Unies de prévention des catastrophes naturelles) -CUA

2	Météorologie	Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA, AMCOMET, CER, États membres	2.1 Accroître le soutien politique et la reconnaissance accordés aux services météorologiques et hydrologiques nationaux et aux centres climatiques régionaux concernés 2.2 Renforcer la fourniture de services météorologiques et climatologiques pour le développement durable 2.3 Améliorer l'accès aux services météorologiques, particulièrement pour les secteurs de la marine et de l'aviation 2.4 Apporter un soutien à la fourniture de services météorologiques et climatologiques pour l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation 2.5 Renforcer les partenariats avec des institutions et des mécanismes de financement concernés	2014-2017	Actuellement suivi via le mécanisme de suivi de l'Union africaine et de l'OMM, et via le mécanisme de l'AMCOMET
3	Changements climatiques	Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA, CER, États membres, AMCEN, AGN, et BAD	3.1 Mise en œuvre du Programme d'Information climatique pour le développement en Afrique (ClimDevAfrica) 3.2 Orienter l'AMCEN et l'AGN et leur donner un rôle politique moteur sur toutes les questions liées au climat dans le continent africain, pour lesquelles ils ont été mandatés en 2009 par l'Union africaine 3.3 Établir une Cellule pour le changements climatiques et la désertification (CCDU) chargée de la facilitation en matière de questions liées aux changements climatiques dans les CER et les États membres 3.4 Etablir une ébauche de stratégie africaine face aux changements climatiques et plaider pour son approbation, conformément à la	2014-2017	Actuellement suivi via le mécanisme de suivi de l'Union africaine, de la BAD et de la CEMUA, et via le mécanisme de l'AMCEN
4	Forêts, biodiversité et gestion des terres	Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA, CER, États membres	4.1 Promotion d'une gestion durable des forêts dans les États membres 4.2 Travailler avec des institutions régionales telles que la COFIMAC, le Forum forestier africain, le Bureau régional pour l'Afrique de la FAO et le CIFOR sur la promotion du renforcement des capacités 4.3 Mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel pour la gestion intégrée des terres 4.4 Soutien aux États membres dans la mise en œuvre de la Stratégie décennale de la CNULD en intégrant leurs plans nationaux des actions 4.5 Diriger des formations au Groupe africain de négociateurs pour la CNULD 4.6 Coordination et organisation de la Journée de l'environnement en Afrique, en soutien à la gestion durable des terres et la gestion globale de l'environnement	2014-2017	Actuellement suivi via CAU-BAD-PNUJ et suivi aussi via l'AMCEN (Conférence ministérielle africaine sur l'environnement)
Domaines d'intervention de la TICAD V		Partenaires de mise en œuvre	Activité/initiative (court résumé de l'activité ou de l'initiative)	Durée prévue de l'activité /initiative	Moyens de suivi (Indication de la façon dont l'activité/initiative sera suivie et dont il en sera fait rapport)
1	Développement des ressources humaines et promotion de mesures dans les domaines de l'élaboration de politiques environnementales et des technologies de l'environnement	GdJ	1.1 Développement de ressources humaines pour l'environnement et les changements climatiques (2 000 personnes) (IV 1.1, IV 4.1, IV 6.1)* 1.2 Soutien en matière d'atténuation et d'adaptation en Afrique, notamment par l'initiative pour établir la « Stratégie de la TICAD pour une croissance à faibles émissions de carbone et un développement résilient aux changements climatiques » 1.3 Initiative TREES dans 34 pays (IV 1.3, IV 2.1, IV 3.1, IV 10.1)* 1.4 Promotion du mécanisme d'octroi de crédits conjoint pour parvenir à une croissance à faibles émissions de carbone	2013 - 2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	1.1 Soutien à des systèmes améliorés d'information sur le climat pour la prises de décisions éclairées et intégrées (IV 1.1, IV 6.1)*	2013-2014	Mécanisme de suivi de la TICAD
		AIEA	1.1 Soutien à l'évaluation des risques en matière de salubrité et de sécurité des produits de la mer à l'aide des techniques nucléaires et isotopiques, dans le contexte du réchauffement planétaire	2014-2015	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de l'AIEA
		FAO	1.1 Promouvoir la croissance verte dans le secteur de l'agriculture	2014-2017	
2	Promotion de l'utilisation durable de la biodiversité et de la gestion des ressources foncières et forestières	GdJ	2.1 Initiative TREES dans 34 pays (IV 1.3, IV 2.1, IV 3.1, IV 10.1)*	2013 - 2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	2.1 Soutenir les processus régissant la préservation et l'utilisation durable de la biodiversité 2.2 Identifier, tester et déployer des solutions pour améliorer la gestion durable des ressources, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets (III 7.1, IV 2.2, V 6.1, V 7.1, V 8.1, V 9.1, V 10.1)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD

		OIBT	2.1 Promotion de la préservation de la biodiversité dans le Bassin du Congo par le renforcement des zones de préservation transfrontalières à l'aide d'images radar et satellite (contribuant aussi à l'Initiative TREES) 2.2 Promotion de la gestion durable des forêts africaines par la mise en œuvre des principes, critères et indicateurs harmonisés OIBT/OAB (contribuant aussi à l'Initiative TREES)	2013-2016	2.1 Surveillé et évalué via le Mécanisme de suivi de la TICAD et via l'initiative OIBT/CDB et le suivi-évaluation régulier de l'OIBT 2.2 Surveillé et évalué via le Mécanisme de suivi de la TICAD et via le suivi-évaluation régulier de l'OIBT, notamment à travers les rapports des pays dans le rapport 2016 GDF tropiques 2016 de l'OIBT
3	Fourniture d'un appui efficace aux programmes africains visant à assurer une gestion durable des terres et à lutter contre la sécheresse et la désertification	GdJ	3.1 Initiative TREES dans 34 pays (IV 1.3, IV 2.1, IV 3.1, IV 10.1)*	2013 - 2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	3.1 Tester et développer de nouveaux mécanismes et mesures innovants pour la réduction des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques, notamment via : (i) l'élaboration de directives politiques sur l'intégration dans les actions de développement d'une gestion des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques sensible au genre; (ii) l'établissement d'une méthodologie et de directives internes pour des évaluations multirisque des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques au niveau national et infranational; et (iii) l'établissement de directives internes portant sur des systèmes normalisés de comptabilité des pertes et dommages (III 4.4, IV 3.1, IV 13.2)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		Secrétariat de la CNULD / Institutions de la CNULD / Mécanisme mondial de la CNULD	3.1 Soutien à la mise en œuvre des programmes d'action nationaux de lutte contre la désertification en Afrique 3.2 Soutien à l'élaboration de politiques en matière de sécheresse pour 15 pays des régions du Sahel et de la Corne de l'Afrique 3.3 Soutien au développement et à la mise en œuvre des programmes phare en matière de gestion durable des terres et en matière de désertification en Afrique (en collaboration avec le Bureau régional pour l'Afrique du PNUE, la CUA et le NEPAD) 3.4 Soutien au transfert de technologies pour soutenir la mise en œuvre des programmes d'action de lutte contre la désertification (Mécanisme mondial de la CNULD) 3.5 Soutien aux pays africains pour accroître les ressources pour la mise en œuvre des PAN (Mécanisme mondial de la CNULD)	2013 - 2018	Suivi et évalué via le cadre de suivi-évaluation de la CNULD
		PAM	3.1 Soutien à la mise en œuvre des programmes nationaux de lutte contre la désertification et la sécheresse en Afrique par des programmes de gestion des terres et de création d'actifs dans des pays tels que le Tchad et le Niger dans le Sahel ou la Somalie, l'Éthiopie, le Kenya, et le Soudan du Sud dans la Corne de l'Afrique	Au moins dans les 5 prochaines années, selon le pays	Suivi et évaluation du PAM
		OMM, FAO, CNULD	3.1 Élaboration et mise en œuvre des politiques nationales en matière de sécheresse	2013-2017	Suivi et évalué conformément au cycle annuel de planification et de révision des organisations partenaires, via le mécanisme de suivi de la TICAD et des examens périodiques indépendants
4	Intégration de la réduction des risques de catastrophes dans les programmes de développement et adoption d'une stratégie globale de réduction des catastrophes dans le cadre de la stratégie pour la « réduction des catastrophes naturelles au 21e siècle » adoptée à l'occasion de la Conférence ministérielle mondiale sur la réduction des catastrophes tenue à Tohoku	GdJ	4.1 Développement de ressources humaines pour l'environnement et les changements climatiques (2 000 personnes) (IV 1.1, IV 4.1, IV 6.1)* 4.2 Soutien à la formulation de 10 schémas directeurs stratégiques pour la planification des transports et des infrastructures urbains (II 1.3, IV 4.2)*	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	4.1 Renforcer les capacités en matière d'analyse, de conception et de mise en œuvre de réponses efficaces et coordonnées en termes de gestion des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques (III 4.2, IV 4.1) 4.2 Renforcer les capacités nationales pour l'intégration de la RRC dans les processus de planification du développement aux niveaux national et local 4.3 Rehausser les capacités des commissions économiques régionales et de l'Union africaine en intégrant la réduction des risques de catastrophes (RRC) dans les politiques sectorielles régionales, et renforcer les liens établis entre l'adaptation aux changements climatiques et la RRC 4.4 Coordonner et faciliter les dialogues sur l'agenda 2015 avec les acteurs clés 4.5 Élaborer des politiques et des lignes directrices mondiales pour soutenir l'intégration de la durabilité et de mesures de résilience aux risques sensibles au genre au niveau national et infranational (IV 4.5, IV 6.3, IV 7.5)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		VNU, États membres	4.1 Soutien à la réduction des risques de catastrophes via les volontaires des Nations Unies. Mécanismes de résilience et de préparation au niveau des communautés	2013-2017	Suivi et évalué par les VNU et les partenaires, et le mécanisme de suivi de la TICAD

		FICR-Afrique du Nord	4.1 Soutien à la réduction des risques de catastrophes au niveau communautaire (renforcement de la contribution spécifique de la Croix-Rouge/Croissant-Rouge au développement) 4.2 Actions pour accroître les réactions et la préparation des sociétés nationales face aux catastrophes	2012-2017	Suivi et rapports de la FICR
		Bureau de la Zone Afrique de la FICR	4.1 Fournir une assistance technique globale aux sociétés nationales en matière de programmation de la gestion des catastrophes au niveau communautaire, intégrant la réduction des risques de catastrophes (RRC)	2013-2014	Rapports de pays Suivi et rapports de la FICR
		SIPC	4.1 Coordonner les composantes de réduction des risques de catastrophes (RRC) en Afrique (avec les partenaires de la TICAD et le Groupe de travail de l'Afrique sur la RRC) 4.2 Intégrer la réduction des risques de catastrophes et les changements climatiques dans les programmes d'enseignement et dans les infrastructures scolaires sûres (avec les gouvernements nationaux, les communautés économiques régionales et la CUA)	2013-2017	4.1 (1) Rapports ou procès-verbaux des réunions du Groupe de travail de l'Afrique, (2) rapports à la TICAD sur les projets et initiatives de la réduction des risques de catastrophes en Afrique 4.2 Matériel pédagogique dans les pays en matière de réduction des risques de catastrophes et de changements climatiques dans le cadre des programmes scolaires
		UNICEF	4.1 « Charte des enfants pour la réduction des risques de catastrophes » ; promouvoir une approche axée sur les enfants en matière de RRC (avec Save the children / Plan / World vision)	2011-	Mécanisme de suivi de la TICAD
		OIM Kenya, Rwanda et Soudan du Sud	4.1 Contribuer à la préparation et à la réactivité face aux urgences, de façon à ce que les communautés locales, nationales et internationale soient en mesure de répondre efficacement à des crises ou catastrophes humanitaire d'origine humaine ou naturelle	2008-2017	Suivi et évaluation au niveau national des plans stratégiques de l'OIM (trimestriel et annuel), et cadre de gestion des performances spécifique au programme
5	Mise en œuvre des mesures contre les catastrophes naturelles, notamment le renforcement des capacités de résistance à la sécheresse dans les zones arides et semi-arides et la protection contre les tempêtes, les inondations et les dégâts liés à l'érosion côtière	GdJ	5.1 Soutien au renforcement des capacités de lutte contre l'érosion des côtes 5.2 Soutien à un contrôle des inondations spécifique à l'Afrique 5.3 Assistance en matière de réduction des risques de catastrophes particulièrement pour les pays insulaires	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	5.1 Promouvoir les partenariats stratégiques et la collaboration dans le soutien politique et opérationnel à la formulation et à la mise en œuvre des plans d'action régionaux Rio + 20 (IV 5.1, IV 14.1)* 5.2 Promouvoir les mesures de réduction des risques dans le Sahel et dans la Corne de l'Afrique en développant la résilience face à la sécheresse, aux inondations, et à l'érosion des côtes 5.3 Élaborer une méthodologie et des directives internes en matière d'évaluations multirisque des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques au niveaux national et infranational, et de systèmes normalisés de comptabilité des dommages et des pertes 5.4 Développer des solutions pour intégrer des objectifs de faibles émissions carbone et de résilience aux changements climatiques dans les plans /stratégies / politiques /programmes / budgets via des partenariats entre pays ( en particulier la coopération Sud-Sud et triangulaire) (IV 5.4, IV 7.4)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		PAM	5.1 Mise en œuvre de programmes de création d'actifs dans le cadre de mesures communautaires de RRC pour développer la résilience face à la sécheresse, aux inondations et à l'érosion des côtes dans quelque 20 pays en Afrique 5.2 Poursuivre la politique de RRC du PAM (2011-2012) « construire la sécurité alimentaire et la résilience » qui s'attache à i) atténuer les effets des chocs répétés, ii) aider les familles pauvres à obtenir et préserver des actifs, et iii) aider les ménages qui dépendent de ressources naturelles dégradées à passer à des moyens d'existence plus durables	Engagement d'au moins 5 ans en fonction du pays	Suivi et évaluation du PAM

6	Mise en valeur des ressources humaines et développement de systèmes institutionnels et de systèmes d'information pour la réduction des risques de catastrophes à tous les niveaux	GdJ	6.1 Développement de ressources humaines pour l'environnement et les changements climatiques (2 000 personnes) (IV 1.1, IV 4.1, IV 6.1)* 6.2 Soutien aux systèmes d'information pour la réduction des risques de catastrophes tels que les services météorologiques par l'utilisation d'infrastructures de TIC	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	6.1 Soutenir des systèmes améliorés d'information sur le climat pour la prise de décisions éclairées et intégrées (IV 1.1, IV 6.1)* 6.2 Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles en matière de RRC en Afrique via : (i) l'évaluation exhaustive des capacités en RRC dans le cadre de l'Initiative CADRI, (ii) la mise en place de conseillers pour soutenir des investissements plus intenses dans la RRC, (iii) l'établissement de bases de données nationales sur les pertes et dommages et le renforcement des capacités nationales en évaluation des risques (iv) la mise en place de systèmes d'alerte précoce aux niveaux local et national 6.3 Élaborer des politiques et des lignes directrices mondiales pour soutenir l'intégration de la durabilité et de mesures de résilience aux risques sensibles au genre aux niveaux national et infranational (IV 4.5, IV 6.3, IV 7.5)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		FAO	6.1 Élaborer et mettre en œuvre un programme d'urgence axé sur la résilience	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
7	Création d'un environnement favorable à l'investissement dans le domaine de l'adaptation au changement climatique, basé sur les résultats et les expériences en matière de programmes d'adaptation, tels que le Programme d'adaptation de l'Afrique (PAA)	PNUD	7.1 Renforcer les capacités en matière d'adaptation des gouvernements, communautés et institutions régionales africains pour s'occuper des impacts des changements climatiques sur la sécurité alimentaire et autres priorités du développement 7.2 Soutenir l'intégration de réponses coordonnées dans la planification du développement et dans les cadres budgétaires des secteurs clé de l'Union africaine et des communautés économiques régionales 7.3 Élaborer des systèmes / mécanismes pour optimiser la volonté d'accès, d'octroi, de suivi, et de compte-rendu de l'utilisation du financement de l'action climatique (notamment le mécanisme REDD) (IV 7.3, IV 10.1)* 7.4 Développer des solutions pour intégrer des objectifs de faibles émissions carbone et de résilience aux changements climatiques dans les plans /stratégies / politiques /programmes / budgets via des partenariats entre pays ( en particulier les coopérations Sud-Sud et triangulaire) (IV 5.4, IV 7.4)* 7.5 Élaborer des politiques et des lignes directrices mondiales pour soutenir l'intégration de la durabilité et de mesures de résilience aux risques sensibles au genre, aux niveaux national et infranational (IV 4.5, IV 6.3, IV 7.5)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUE	7.1 Appliquer l'approche d'adaptation basée sur les écosystèmes (ABE) aux changements climatiques dans les environnements à dominante agricole pour la sécurité alimentaire en Afrique sub-saharienne (en collaboration avec la FAO, le FIDA, et les centres économiques régionaux)	2013-2017	Le projet sera coordonné par les bureaux locaux des Nations Unies qui joueront ainsi le rôle de point d'entrée pour la planification et la mise en œuvre des activités et assureront aussi le suivi et l'évaluation des activités du projet et de leurs résultats.
		ONUDI	7.1 Développement industriel à faible émission de carbone et résilient aux changements climatiques en Afrique (Égypte, Kenya, Sénégal et Afrique du Sud)	2013-2015	Suivi et évalué via les Services de gestion environnementale de l'ONUDI
		VNU, États membres	7.1 Soutien au volontariat pour les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets axées sur les communautés	2013-2017	Suivi et évaluation à travers des systèmes déjà établis par les États membres
		Université des Nations Unies (UNU)	7.1 Élaboration d'une stratégie d'adaptation intégrée face aux changements climatiques et écosystémiques (en collaboration avec la JST et la JICA)	2011-2016	Suivi et évalué via les mécanismes de la JST et de la JICA
		OIM Afrique du Sud, FAO	7.1 Initiative en matière de changements climatiques (Lesotho, Namibie, Swaziland)	2014 et au-delà	Évaluation externe et suivi de l'utilisation de la plateforme
		PNUE, OIM	7.1 Appliquer l'approche d'adaptation basée sur les écosystèmes (ABE) aux changements climatiques dans les environnements à dominante agricole pour la sécurité alimentaire en Afrique sub-saharienne	2013-2017	Le projet sera coordonné par les bureaux locaux des Nations Unies qui joueront ainsi le rôle de point d'entrée pour la planification et la mise en œuvre des activités et assureront aussi le suivi et l'évaluation des activités du projet et de leurs résultats.

8	Promotion de l'investissement dans les énergies renouvelables, notamment l'hydroélectricité, l'énergie solaire, la géothermie, la biomasse et l'énergie éolienne	GdJ	8.1 Soutien à la fourniture d'une énergie à faible émission de carbone et à l'optimisation de l'utilisation de l'énergie (environ 200 milliards de JPY) (II 1.2, IV 8.1)* 8.2 Soutien à l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA) pour la promotion du développement d'énergies renouvelables dans les pays africains 8.3 Soutien financier aux projets dans les pays africains dans le cadre du programme FAITH par la JBIC (environ 5 milliards d'USD) (I 1.5, I 2.9, I 3.4, II 1.8, IV 8.3)*	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	8.1 Soutien pour une efficacité énergétique accrue et améliorée et un accès universel et durable à l'énergie moderne au moyen de solutions inclusives (ciblant les communautés/groupes mal desservis et les femmes) et durables, notamment par le développement de modèles institutionnels / technologiques / financiers / de partenariat, et des plates-formes multifonctionnelles (II 1.3, II 2.3, IV 8.1)* 8.2 Soutien aux pays africains en matière d'acquisition de technologies et d'innovations liées à l'environnement et aux énergies propres via le Système mondial Sud-Sud d'échange d'actifs et de technologies (SS-GATE)	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		ONUDI	8.1 Établissement du Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de la SADC (ERC) par l'équipe spéciale de l'ONUDI pour les énergies renouvelables	Suite, 2012–2015	Suivi et évalué via les Services de l'énergie et des changements climatiques de l'ONUDI
9	Soutien à la mise en œuvre de la Stratégie africaine intégrée pour la météorologie - les Services météorologiques et climatologiques	PNUD	9.1 Promouvoir l'utilisation accrue de l'information sur les risques climatiques pour orienter les investissements en matière de préparation aux risques de catastrophes, par l'organisation de plateformes sous-régionales en Afrique	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		OMM	9.1 Mise en œuvre de la stratégie africaine intégrée de météorologie (services météorologiques et climatologiques) - Cadre mondial pour les services climatologiques pour l'Afrique (avec la CUA, les Centres climatologiques régionaux africains, l'Agence météorologique japonaise (JMA))	2013-2017	Suivi et évalué conformément au cycle bi-annuel de planification et de révision de la Conférence ministérielle Africaine sur la météorologie (AMCOMET) et via le processus de suivi de la TICAD et des examens périodiques indépendants
10	Promotion des projets de réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts (REDD Plus)	GdJ	10.1 Initiative TREES dans 34 pays (IV 1.3, IV 2.1, IV 3.1, IV 10.1)*	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	10.1 Élaborer des systèmes / mécanismes pour optimiser la préparation d'accès, d'octroi, de suivi, et de compte-rendu de l'utilisation du financement de l'action climatique (notamment UN-REDD) (IV 7.3, IV 10.1)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
11	Formation des professionnels des médias, des planificateurs et des responsables de l'intégration aux risques naturels et à la réduction des risques de catastrophes, notamment aux programmes d'adaptation aux changements climatiques	PNUD	11.1 Former des fonctionnaires de haut niveau des ministères de la planification, des ministères des finances, des ministères de l'intérieur pour qu'ils se fassent les avocats de l'intégration, dans 5 pays en Afrique; former des planificateurs locaux sur l'information en matière de risques, l'alerte précoce et la RRC	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
12	Mise en place de plates-formes de gestion des risques urbains	SIPC	12.1 Aider 60 villes africaines et gouvernements locaux dans la mise en œuvre des « 10 points essentiels » pour rendre les villes résilientes aux catastrophes et aux conséquences des changements climatiques (avec les gouvernements centraux et locaux)	2013-2017	1. Rapports annuels des villes sur la mise en œuvre des « 10 points essentiels » 2. Rapports d'évaluation par les pairs de l'apprentissage de ville à ville
13	Contribution au débat sur l'après-Cadre d'action de Hyogo (2005-2015) dans le processus des Nations Unies ;	PNUD	13.1 Soutien à l'élaboration de la position africaine par rapport au Cadre d'action de Hyogo (CAH) par l'organisation de groupes de travail de l'Afrique et de la prochaine conférence ministérielle africaine sur la RRC 13.2 Tester et déployer de nouveaux mécanismes et mesures innovants pour la réduction des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques, notamment via : (i) l'élaboration de directives politiques sur l'intégration dans les actions de développement d'une gestion des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques sensible au genre (ii) l'établissement d'une méthodologie et de directives internes pour des évaluations multirisque des risques liés aux catastrophes et aux changements climatiques aux niveaux national et infranational (iii) l'établissement de directives internes portant sur des systèmes normalisés de comptabilité des pertes et dommages (III 4.4, IV 3.1, IV 13.2)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		SIPC	13.1 Aider 30 pays africains à mettre en œuvre le Cadre d'action de Hyogo et son successeur, ainsi que la Stratégie africaine et le Programme d'action pour la réduction des risques de catastrophes (avec les gouvernements nationaux, les communautés économiques régionales, et la CUA)	2013-2017	1. Rapports biennaux de suivi du CAH 2. Rapports de la Plateforme régionale africaine sur la RRC

14	Mise en œuvre des programmes régionaux africains phares sur RIO+20, adoptés par le vingtième Sommet de l'UA	PNUD	14.1 Promouvoir les partenariats stratégiques et la collaboration dans le soutien politique et opérationnel à la formulation et à la mise en œuvre des plans d'action régionaux Rio + 20 (IV 5.1, IV 14.1)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		UNOSAA	14.1 Poursuivre les plaidoyers en faveur de la mise en œuvre des résultats de RIO+20 et des objectifs de développement durable, et pour les moyens de mise en œuvre (financement pour le dev., renforcement des capacités, et transferts de technologies)	2013 - 2017	Réunions d'information et comptes rendus ad hoc
15	Soutien aux systèmes d'alerte rapide pour faire face aux conditions climatiques dures et imprévisibles en Afrique.	PNUD	15.1 Établir et déployer des systèmes innovants pour la prévention, l'alerte précoce et la préparation, afin de traiter les conséquences et répondre aux crises de façon efficace, notamment par un soutien à la mise en place de systèmes d'alerte précoce dans des pays africains sélectionnés, et par un soutien renforcé aux systèmes d'information sur le climat pour des prises de décision éclairées et intégrées	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
16	Autres initiatives	OIT	16.1 Promotion des emplois verts en réponse aux changements climatiques et en soutien au développement économique vert en Afrique	2013-2017	Suivi et évaluation conformes à la politique d'évaluation de l'OIT
		UNESCO	16.1 Encourager la science, la technologie, l'innovation pour améliorer la gestion des ressources naturelles et la réduction des risques de catastrophes (avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales, les États membres et les partenaires)	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		CNUDR	16.1 Apporter une contribution à la mise en place du Forum EST (transport durable respectueux de l'environnement) en Afrique et à l'organisation du premier forum en 2014 (en collaboration avec la Banque mondiale, le PNUE, ONU-Habitat et autres partenaires)	2013-2014	Le rapport du premier forum sera présenté aux organismes concernés.
		HCR	16.1 Promouvoir des activités respectueuses de l'environnement dans les programmes pour les réfugiés par la fourniture de bois de feu, de fourneaux économes en énergie, d'éclairage solaire quand la chose est possible, et par un nettoyage environnemental après la fermeture des camps/sites ayant abrité les réfugiés	2013-2017 (NB Le cycle d'opérations du HCR est d'une année)	Rapport mondial du HCR

NB : Les projets concrets seront sélectionnés dans le cadre de consultations entre les partenaires de développement et les partenaires africains (CUA, CER, pays africains)

NB : Dans le cadre du Mécanisme de suivi, le Japon fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par les partenaires de développement. La CUA fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par l'Afrique.

**PLAN D'ACTION DE YOKOHAMA 2013-2017**

**ANNEXE (MATRICE DE MISE EN ŒUVRE)**

**V Édification d'une société inclusive pour la croissance**

Résultats attendus	État actuel (en 2013)	Résultat (à l'horizon 2017)
<p>(1) Augmentation du taux de scolarisation, en particulier des filles, dans l'enseignement primaire et secondaire dans les zones rurales et éloignées, et améliorer la formation professionnelle</p> <p>(2) Amélioration de la couverture sanitaire en élargissant les services de santé publique aux groupes vulnérables</p> <p>(3) Augmentation du taux moyen d'accouchements assistés par des sages-femmes qualifiées</p> <p>(4) Augmentation du nombre d'États membres de l'UA alignant leur politique sur le Plan d'action de Maputo sur la santé reproductive</p> <p>(5) Augmentation de l'utilisation des médias dans le États membres de l'UA pour diffusion de programmes de sensibilisation du public sur la santé maternelle, néonatale et infantile jusqu'à 2015</p> <p>(6) Réduction de la prévalence d'enfants de moins de cinq ans en insuffisance pondérale</p> <p>(7) Sauvegarde de la vie d'enfants de moins de 5 ans, y compris de nouveaux-nés, ainsi que des femmes enceintes et de mères allaitantes en nombre plus important</p> <p>(8) Réalisation de progrès en vue de la fourniture de moyens de planification familiale, en tenant compte des plans nationaux</p> <p>(9) Réduction du nombre de décès dus au VIH/SIDA, à la tuberculose et au paludisme</p> <p>(10) Amélioration de l'accès à l'eau potable en améliorant l'adéquation et la durabilité des services d'approvisionnement en eau</p> <p>(11) Poursuite de la promotion des soins pré et postnataux</p>	<p>La santé et l'éducation constituent les fondations du développement humain pour la croissance, et les progrès dans ces secteurs sont essentiels pour réaliser les OMD. Dans cette perspective, le processus de la TICAD apportera un soutien en termes de renforcement des systèmes de santé et de promotion de la couverture de santé universelle sur le continent. Le processus de la TICAD promouvra aussi la santé maternelle et infantile, notamment en matière de nutrition, de soutien à la Campagne de l'Union africaine pour la réduction accélérée de la mortalité maternelle en Afrique (CARMMA), aussi bien que de prévention et de traitement des maladies infectieuses et non transmissibles. Le processus de la TICAD travaillera aussi en vue d'une amélioration de l'accès aux services de santé reproductive, l'eau potable et l'assainissement, et mettra aussi l'accent sur un accès accru à l'éducation et sur l'amélioration de la qualité de l'enseignement à tous les niveaux. Dans ce cadre, 11 résultats attendus ont été définis dans le Plan d'action de Yokohama 2013-2017. Ils incluent les enseignements primaire et secondaire, la couverture de santé, la santé maternelle, reproductive et infantile, le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme, l'éradication de la poliomyélite, aussi bien que l'accès à l'eau potable.</p> <p>Le rapport 2013 sur les OMD en Afrique, publié par le PNUD, la CUA, la BAD, et la CEA, présente un éventail contrasté de succès et de défis, d'innovations et d'obstacles. Les progrès substantiels de l'Afrique en direction de nombre d'objectifs, de cibles et d'indicateurs sont indéniables. L'Afrique est généralement sur la bonne voie pour les OMD 2 (éducation primaire pour tous), 3 (égalité des genres et autonomisation des femmes), et 6 (VIH/SIDA, tuberculose et paludisme), mais en retard pour l'OMD 1 (extrême pauvreté et faim), 4 (mortalité infantile), 5 (santé maternelle), 7 (environnement durable) et 8 (partenariat mondial pour le développement). Au delà de cela, il reste de nombreux défis, notamment en termes de traduction de la croissance en perspectives d'emplois décentes, d'amélioration de la fourniture de services, et de réduction des inégalités de revenus, de genre, et spatiales. Une collaboration renforcée pour réaliser les OMD qui restent et pour prendre en compte l'expérience et les perspectives de l'Afrique dans les discussions sur l'agenda de développement d'après 2015 reste la priorité.</p>	<p>L'état d'avancement sera examiné dans un rapport d'avancement annuel à la réunion ministérielle de la TICAD. Il sera fait rapport des résultats atteints en 2017 lors de la prochaine TICAD</p>

Initiatives africaines devant être soutenues par la TICAD V	Partenaires de mise en œuvre	Activité/initiative <i>(court résumé de l'activité ou de l'initiative)</i>	Durée prévue de l'activité /initiative	Moyens de suivi <i>(indication de la façon dont l'activité /initiative sera suivie et dont il en sera fait rapport)</i>
1	Éducation	<p>Département des ressources humaines, de la science et de la technologie de la CUA, CER, NEPAD</p> <p>1.1 Renforcer les programmes qui améliorent à la fois l'accès à l'éducation et sa qualité, en mettant l'accent sur les zones rurales et éloignées, les filles, les minorités et les pauvres</p> <p>1.2 Accroître le taux d'achèvement des études dans l'enseignement primaire tout en améliorant la qualité de l'enseignement</p> <p>1.3 Améliorer l'accès au premier cycle de l'enseignement secondaire et sa qualité, éléments vitaux de l'éducation de base</p> <p>1.4 Fournir des équipements scolaires adéquats pour améliorer l'accès équitable à l'enseignement primaire et au premier cycle de l'enseignement secondaire</p> <p>1.5 Munir les enseignants de connaissances et de compétences au moyen de formations pour les enseignants, et effectuer un travail de gestion des écoles pour améliorer la qualité de l'enseignement dans le primaire et dans le premier cycle du secondaire</p> <p>1.6 Améliorer les capacités administratives des acteurs concernés afin que les politiques de l'éducation apportent un bénéfice maximal au niveau des écoles</p>	2014-2017	Suivi par la Conférence ministérielle africaine sur l'éducation

2	Santé	Département des affaires sociales de la CUA, CER, NEPAD	<p>2.1 Renforcer les systèmes de santé /Réaliser la couverture de santé universelle par un renforcement des capacités institutionnelles et individuelles aux niveaux national et régional, tourné vers l'amélioration de la gestion du système de santé</p> <p>2.2 Élargir le champ de l'espace fiscal pour la santé par un suivi renforcé des dépenses publiques de santé</p> <p>2.3 Renforcer les partenariats publics et privés en matière de santé - Créer des connaissances informatives et partager les expériences et les pratiques via les réseaux académiques régionaux constitués d'établissements de santé africains</p> <p>2.4 Accroître le taux moyen d'accouchements assistés par des sages-femmes qualifiées de 50 %</p> <p>2.5 Élaborer, soutenir et encourager des programmes régionaux et continentaux qui concentrent plus d'efforts sur la lutte contre les maladies infectieuses au moyen de systèmes de santé renforcés aussi bien que de capacités techniques améliorées, et intensifier les efforts pour lutter contre les MNT, notamment par la promotion de la radiothérapie pour les cancers, en coopération avec les organisations internationales concernées</p>	2014-2017	Suivi par la Conférence ministérielle africaine sur l'éducation
3	Renforcement des systèmes de fourniture de services médicaux de la CUA	Direction des services médicaux de la CUA	<p>3.1 Le développement de politiques vise à améliorer les performances du système de santé</p> <p>3.2 Améliorer l'accès aux soins de santé, leur équité, leur universalité et leur qualité</p> <p>3.3 Amélioration dans le système de gestion et les performances en matière de fourniture de soins cliniques</p> <p>3.4 Renforcer les capacités des prestataires de services menant à un centre d'excellence hautement fonctionnel capable de satisfaire les besoins en soins de santé primaires de la communauté de la CUA</p>	2014-2017	Mécanismes de suivi du projet et de rapports recourant au mécanisme de suivi de la TICAD
4	Mise en application des Engagements de Charm El-Cheikh pour accélérer la réalisation des objectifs de l'eau et de l'assainissement en Afrique	Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA, CER, NEPAD	<p>4.1 Mise en œuvre du Plan d'Action Paul Kagamé pour l'eau et l'assainissement dans 10 États membres, conformément à la décision AU/DEC. 516 (XXII) de l'Assemblée de l'UA en janvier 2014 portant sur la mise en application des Engagements de Charm El-Cheikh pour accélérer la réalisation des objectifs de l'eau et de l'assainissement en Afrique</p> <p>a) La mobilisation de 50 millions d'euros au titre des événements liés à l'eau et l'assainissement en 2015</p> <p>b) Le soutien apporté à des actions directes au niveau communautaire visant à redresser les déficiences en matière d'approvisionnement en eau des ménages ruraux et d'assainissement en Afrique, témoigne de la volonté de l'Union africaine d'améliorer la situation présente.</p>	2014-2017	Actuellement suivi par l'AMCOW (Conférence ministérielle africaine sur l'eau)
5	Promotion de la Vision africaine de l'eau pour 2025	Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la CUA, CER, NEPAD	<p>5.1 Intensifier les efforts pour réaliser la Vision africaine de l'eau pour 2025 en promouvant les solutions d'assainissement productif en Afrique, et, de fait, un regard différent sur les déchets</p> <p>5.2 Des propositions de projets pour mener les actions clés identifiées du Programme de gestion panafricaine des déchets seront élaborées, tandis que le Burkina Faso sera considéré comme l'avocat de la mobilisation des ressources et de la mise en œuvre du programme pour l'Afrique</p>	2014-2017	Actuellement suivi par l'AMCOW (Conférence ministérielle africaine sur l'eau)
<b>Domaines d'intervention de la TICAD V</b>		<b>Partenaires de mise en œuvre</b>	<b>Activité/initiative</b> <i>(court résumé de l'activité ou de l'initiative)</i>	<b>Durée prévue de l'activité /initiative</b>	<b>Moyens de suivi</b> <i>(indication de la façon dont l'activité /initiative sera suivie et dont il en sera fait rapport)</i>
1	Amélioration de l'accès à un enseignement primaire et secondaire et de sa qualité, ainsi qu'à la formation professionnelle, en tenant compte de l'équité en matière de fourniture d'équipements scolaires adéquats, de renforcement des capacités des enseignants et d'amélioration des capacités de gestion et d'administration des parties prenantes	GdJ	<p>1.1 Offrir un meilleur environnement éducatif à 20 millions d'enfants au moyen de :</p> <p>(a) l'extension de projets dans le cadre de « renforcement de l'enseignement de la sciences et des mathématiques(SMASSE) »,</p> <p>(b) la promotion du projet de « l'Ecole Pour Tous », projet de gestion autonome des écoles avec la participation des communautés,</p> <p>(c) un soutien à l'amélioration du système d'examens de fin d'études,</p> <p>(d) la construction et la réhabilitation d'écoles primaires et secondaires, et d'écoles de formation des enseignants (II 7.1, V 1.1)*</p> <p>1.2 Accueil au Japon de 800 étudiants venant d'Afrique par le biais des bourses gouvernementales japonaises (II 3.2, II 7.2, V 1.2)*</p> <p>1.3 Renforcement de l'EFTP par un soutien aux institutions clés telles que le Centre de formation professionnelle et technique Sénégal-Japon (CFPT)(II 4.1, II 6.2, II 7.4, V 1.3)*</p> <p>1.4 Soutien au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration des ex-combattants via les fonds fiduciaires placés dans le Groupe de la Banque mondiale (une partie de 100 millions d'USD sur cinq ans) (III 3.2, V 1.4, V 3.6)*</p>	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Groupe de la Banque mondiale	1.1 Investissement de 900 millions par an en moyenne dans le secteur de l'éducation pour améliorer l'accès à l'éducation et sa qualité	2014-2017	Mécanismes de suivi et de rapports du projet Mécanisme de suivi de la TICAD

		UNESCO	1.1 Renforcer les systèmes éducatifs pour le développement durable en Afrique : amélioration de la qualité, de l'équité et de la pertinence (avec l'Union africaine, les communautés économiques régionales, les États membres et les partenaires)	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PAM	1.1 Renforcer les capacités institutionnelles en matière de conception et de gestion de programmes nationaux d'alimentation scolaire (avec le Brésil (coopération Sud-Sud) et le NEPAD (alimentation scolaire à base de produits locaux) 1.2 Alimentation scolaire fournie en tant qu'incitation à l'éducation dans des zones à disparités entre les sexes marquées	2013-2018	Suivi et évaluation du PAM
		UNICEF	1.1 « Schools for Africa » (Des écoles pour l'Afrique), une initiative en matière d'éducation pour réaliser l'éducation pour tous et les OMD 2 et 3 ; accroître l'accès à l'éducation et sa qualité pour des millions d'enfants dans 11 pays en Afrique avec un accent mis sur les plus marginalisés (avec la Fondation Nelson Mandela / la Fondation Peter Krämer ) 1.2 Initiative pour l'abolition des frais de scolarité : améliorer l'accès à l'éducation de base pour accélérer les OMD et l'EPT (avec la Banque mondiale)	1.1 2010-2014 1.2 2005-	La mise en œuvre fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers par les bureaux de l'UNICEF dans les pays, notamment par des experts en suivi-évaluation, et des rapports d'avancement annuels seront présentés.
		OIF	1.1 Le développement des centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) devrait accroître l'accès à la culture ; Introduire une structure plus légère que les espaces de lecture francophones (ELF) existants (République centrafricaine, RDC, Djibouti, Mali, Seychelles)	2014	Mettre en place une structure de collecte d'informations sur la fréquentation des centres
		AKDN	1.1 Poursuite du Centre d'éducation (Afrique orientale)	2013 - 2017	Systèmes de suivi de l'AKDN
		Gouvernement de la République portugaise	1.1 FASE - Fonds de soutien pour le secteur de l'éducation - soutien budgétaire sectoriel 1.2 Soutien à l'enseignement professionnel technique 1.3 Formation professionnelle dans les domaines de la langue portugaise, des sciences intégrées, des mathématiques, de l'éducation à la citoyenneté, et de l'éducation sanitaire 1.4 TESE - Fournir de l'électricité (en ayant recours à l'énergie renouvelable) aux écoles, permettant ainsi de meilleures conditions d'éducation pour les enfants et les adultes 1.5 Installation de systèmes photovoltaïques	1.1 2008-2015 1.2 2001-2014 1.3 2012-2016 1.4 2010-2013 1.5 2011-2013	Mécanisme de suivi de la TICAD
		Programme consultatif sur les drogues du Plan de Colombo	1.1 Éducation préventive contre les drogues : toucher une population plus large d'adolescents et leur dispenser une formation en compétences de vie	2013 : Une année	Suivi et évaluation par un professionnel en gestion de projet, et visites de suivi du Siège du Plan de Colombo
2	Renforcement des systèmes d'information sur la gestion de l'éducation pour assurer le développement de l'éducation basée sur la connaissance et un mécanisme solide de suivi et d'évaluation des performances	AKDN	2.1 Enseignement secondaire et formation des enseignants en Afrique orientale 2.2 Écoles spécialisées, science et technologie en Afrique orientale	2013-2017	Systèmes de suivi de l'AKDN
3	Renforcement des systèmes de santé et progression vers une couverture sanitaire universelle, touchant en particulier la santé maternelle, néonatale et infantile, la santé reproductive, ainsi que les maladies infectieuses et les maladies non transmissibles	GdJ	3.1 Soutien financier de 50 milliards de JPY au secteur de la santé 3.2 Réalisation de formations pour 120 000 travailleurs médicaux et de santé 3.3 Promotion de la couverture de santé universelle via : (a) un soutien au renforcement des capacités pour les ressources humaines liées à la santé (b) un renforcement des systèmes de fourniture de soins de santé, et (c) un renforcement du financement de la santé 3.4 Mise en œuvre de programmes dans les domaines du « continuum de soins de santé maternelle et infantile » et d'une meilleure nutrition 3.5 Maintenir l'élan donné à la mise en œuvre des programmes de lutte contre les maladies infectieuses (faire des contributions régulières au FMSTP et mettre en œuvre des programmes en collaboration) et apporter un soutien aux actions contre la poliomyélite et les maladies tropicales négligées 3.6 Promotion de solutions innovantes pour lutter contre la malnutrition maternelle et infantile via les fonds fiduciaires placés dans le Groupe de la Banque mondiale (une partie de 100 millions d'USD sur cinq ans) (III 3.2, V 1.4, V 3.6)*	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		Groupe de la Banque mondiale	3.1 Investir un montant annuel moyen de 500 millions d'USD dans le renforcement des systèmes de santé dans 23 pays et dans le soutien aux initiatives régionales de santé. Aider les pays africains à développer des soins de santé privés et des partenariats public-privé	2014-2017	Mécanismes de suivi et de rapports du projet Mécanisme de suivi de la TICAD

3	Renforcement des systèmes de santé et progression vers une couverture sanitaire universelle, touchant en particulier la santé maternelle, néonatale et infantile, la santé reproductive, ainsi que les maladies infectieuses et les maladies non transmissibles	PNUD	3.1 Accélérer le soutien en cours au Cadre d'accélération des OMD, notamment le soutien au développement régional, sous-régional et national, ainsi qu'aux plans et politiques sectoriels (III 4.1, V 3.1)* 3.2 Réduire les taux de mortalité maternelle et infantile via le Système mondial Sud-Sud d'échange en matière de santé (SS-CHX), qui fait partie du Système mondial Sud-Sud d'échange d'actifs et de technologies (SS-GATE) 3.3 Élaborer une stratégie et des partenariats mondiaux pour réduire la vulnérabilité des personnes affectées par le VIH et les discriminations qu'ils subissent	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		AIEA	3.1 Soutien à une lutte globale contre le cancer dans la région Afrique 3.2 Promouvoir le rôle de la physique médicale dans l'optimisation des doses en médecine nucléaire et en radiodiagnostic 3.3 Promouvoir le partage d'expertise et les infrastructures physiques pour la reproduction en masse des moustiques et l'intégration de la technique des insectes stériles (SIT)	2014-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de l'AIEA
		FICR, sociétés nationales de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge en Afrique	3.1 Santé et premiers secours communautaires en action (SPSC)	1991-2025	Les SPSC s'inscrivent dans le cadre d'un système complet de planification, suivi, évaluation et compte rendu, et d'orientations basées sur les lignes directrices de planification et d'évaluation de la FICR
		OIM, Moyen-Orient et Afrique du Nord	3.1 Améliorer la fourniture de services de santé aux migrants, et particulièrement aux migrants détenus	3 ans	Évaluation externe
		OIM Somalie	3.1 Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose chez les migrants vulnérables, dans les populations mobiles et dans leurs communautés affectées 3.2 Améliorer les services de santé primaires chez les migrants vulnérables, dans les populations mobiles et dans leurs communautés affectées 3.3 Renforcer les évaluations sanitaires dans le contexte migratoire. Morbidité réduite ; accès accru aux services adaptés aux migrants ; capacités techniques locales et institutionnelles renforcées 3.4 Renforcer le partenariat public-privé (PPP) pour améliorer les conditions sanitaires environnementales et réduire les maladies d'origine hydrique chez les migrants vulnérables, dans les populations mobiles et dans leurs communautés affectées	3.1 2010-2017 3.2 2010-2017 3.3 2013-2017 3.4 2012-2018	Suivi et évaluation au niveau national des plans stratégiques nationaux et régionaux de l'OIM (trimestriel et annuel), et cadre de gestion des performances spécifique au programme
		Programme consultatif sur les drogues du Plan de Colombo	3.1 Centres d'accueil et d'écoute (ODIC). Accroître la prise de conscience et la motivation des populations toxicomanes à s'orienter vers les centres de traitement de la toxicomanie, et faciliter le mécanisme d'orientation	2013 : une année	Suivi et évaluation par un professionnel en gestion de projet, et visites de suivi du Siège du Plan de Colombo
		OIT	3.1 Mettre en œuvre des programmes sur les lieux de travail pour faciliter l'accès aux services de prévention, de soins et de soutien en matière de VIH/SIDA,	2013-2017	Suivi et évaluation conformes à la politique d'évaluation de l'OIT
		ONUSIDA	3.1 Approches d'investissements stratégiques ; alignement optimal de dépenses des programmes nationaux sur la nature des épidémies dans le pays (avec la Banque mondiale)	2012-2015	Les modes de financement en 2014 reflètent des allocations de ressources plus rationnelles, comme le montre le niveau plus élevé des dépenses publiques.
		FMSTP	3.1 Soutien à la prévention de l'infection, et traitement, soins et soutien aux personnes infectées et directement affectées par le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme	2012-2016	Système de suivi et évaluation du FMSTP <a href="http://www.theglobalfund.org/en/me/">http://www.theglobalfund.org/en/me/</a>
		FICR, 187 sociétés nationales de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge en Afrique	3.1 Poursuite de l'apport d'une réponse mondiale et locale aux catastrophes qui requièrent des interventions sanitaires d'urgence, notamment en termes de prévention des épidémies	2011-2025	Revue opérationnelle en temps réel, revues et évaluations après les urgences, missions de suivi de la part de partenaires et de bailleurs, adhésion aux normes Sphère
FICR, ONUSIDA	3.1 Développer des modèles innovants de fourniture de services axée sur les communautés, influencer les politiques et mobiliser les ressources dans des pays africains sélectionnés.	2000-2015	Intensification du suivi de l'ONUSIDA et de la Banque mondiale (par pays) en matière d'accès au traitement sur une base annuelle, et rapport en 2015		

3	Renforcement des systèmes de santé et progression vers une couverture sanitaire universelle, touchant en particulier la santé maternelle, néonatale et infantile, la santé reproductive, ainsi que les maladies infectieuses et les maladies non transmissibles	FICR, Sociétés nationales de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge en Afrique	3.1 Programme mondial contre le paludisme de la FICR dans les pays impaludés avec un accent particulier mis sur les pays à prévalence importante en Afrique sub-saharienne. Contribution directe à l'OMD 4, l'OMD 5 et l'OMD 6. Soutien à la définition des cibles post-OMD	2010-2020	Enquêtes initiales et de fin d'intervention rapides par téléphone mobile. Collectes de données en temps réel par les superviseurs et les volontaires Croix-Rouge/Croissant-Rouge recourant au système de gestion de l'information basé sur les téléphones mobiles
		IPPF	3.1 Contribuer à un accès étendu et durable à des services intégrés en matière de VIH et de santé sexuelle et reproductive, en particulier pour les personnes les plus vulnérables face au VIH, telles que les femmes et les jeunes (avec un partenariat entre le Gouvernement japonais et l'IPPF pour répondre aux défis actuels mondiaux de la santé par l'intégration du VIH et de la santé sexuelle et reproductive, et par la réalisation de la sécurité humaine) 3.2 Améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive (avec l'association Family Health Options Kenya (FHOK)/KENYA) 3.3 Accroître l'accès / l'utilisation des services intégrés en matière de santé sexuelle et reproductive et de VIH pour les travailleurs du sexe (Avec la Lesotho Planned Parenthood Association (LPPA)/LESOTHO) 3.4 Accroître l'accès à l'information et aux services intégrés en matière de santé sexuelle et reproductive et de VIH (avec la Planned Parenthood Association de Zambie (PPAZ)/ ZAMBIE) 3.5 Renforcer les liens d'aiguillage entre la planification familiale, la santé reproductive et sexuelle, et le VIH (avec la Family life Association du Swaziland (FLAS)/ SWAZILAND) 3.6 Améliorer les services de santé maternelle et infantile, notamment en matière de prévention de la transmission mère-enfant du VIH (avec l'Association Mauritanienne pour la Promotion de la Famille (AMPF) / MAURITANIE)	3.1 2013-2015 3.2 2010-2013 3.3 2011-2013 3.4 2012-2014 3.5 2012-2014 3.6 2013-2015	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		UNICEF	3.1 Prévention du paludisme (avec les gouvernements nationaux/ministères de la santé) 3.2 Éradication de la poliomyélite ; Vacciner les enfants pour éradiquer la poliomyélite (avec les gouvernements nationaux/ministères de la santé) 3.3 « SUN - Renforcement de la nutrition » ; réduire la faim et la sous-nutrition pour réaliser l'OMD 1 (avec le PAM, l'OMS, la Banque mondiale, le FMI, les gouvernements nationaux) 3.4 Sauver 16 millions de vies d'ici 2015 en accroissant l'accès aux médicaments, appareils et fournitures médicales essentiels ainsi que leur utilisation appropriée (avec la Commission des Nations Unies sur les produits d'importance vitale pour les femmes et les enfants, le FNUAP)	3.1 2013 3.2 2013-2014 3.3 2010- 3.4 2012-2015	3.1 et 3.2 La mise en œuvre fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers par les bureaux de l'UNICEF dans les pays, notamment par des experts en suivi-évaluation, et des rapports aux bailleurs seront présentés. 3.3 Les indicateurs pour le suivi de la mise en œuvre et de la réalisation du SUN sont élaborés et suivis par les partenaires. 3.4 Un groupe d'examen par des experts indépendants formé sous l'égide de la Commission de l'information et de la responsabilisation en matière de santé de la femme et de l'enfant fera régulièrement rapport au Secrétaire général des Nations Unies.
		AIEA	3.1 Surveiller et améliorer le statut vitaminique A des couples mère-nourisson dans les pays de l'AFRA, à l'aide de techniques isotopiques	2014-2018	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de l'AIEA
		Sociétés nationales de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge en Afrique	3.1 Élaborer des programmes et soutenir des mécanismes s'attaquant aux priorités en matière de santé et de soins	2013-2014	Rapports de pays Suivi et rapports de la FICR
		PAM	3.1 Élaborer et mettre en œuvre un programme d'enrichissement du riz pour l'Afrique. Réduction des carences en micronutriments chez les enfants 3.2 Une prévalence moins élevée des retards de croissance chez les enfants. Réduction des carences en micronutriments chez les enfants 3.3 Prévenir les retards de croissance, avec un accent mis sur les 1 000 premiers jours entre la grossesse de la mère et le second anniversaire de son enfant. Une prévalence moins élevée des retards de croissance chez les enfants	2013-2018	EDS

		GAVI (UNICEF et OMS inclus, en tant que membres de l'Alliance)	3.1 Réduire le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans dans les 73 pays éligibles GAVI, par un renforcement du système de vaccination et de santé 3.2 Prévenir un bon nombre de décès supplémentaires à venir dans les 73 pays soutenus par la GAVI en introduisant des vaccins nouveaux et sous-utilisés, notamment les vaccins Pneumo, Rota, Penta, fièvre jaune, Mén. A, VPH, rubéole, et encéphalite japonaise 3.3 Accroître le nombre d'enfants totalement immunisés. 243 millions d'enfants supplémentaires sont totalement immunisés d'ici 2015 (données de référence : 2010).	2010-2017	Via la section suivi-évaluation de la GAVI et les rapports du Comité consultatif d'évaluation au Conseil d'administration de la GAVI
		FNUAP	3.1 Le FNUAP soutient des initiatives pour une maternité sans risques dans 91 pays. Les programmes soutenus par le FNUAP mettent l'accent sur le renforcement des capacités en matière de soins de santé maternelle, particulièrement par le renforcement des ressources humaines nécessaires. 3.2 Travailler à la prévention des fistules est aussi une façon de rendre la grossesse plus sûre en fournissant plus de traitements nécessaires et en attirant l'attention sur les systèmes de santé qui échouent à répondre aux besoins des femmes au moment critique de l'accouchement. 3.3 Le fait d'accroître le nombre de sages-femmes communautaires et de renforcer les systèmes de santé au niveau des districts permet d'apporter un appui aux systèmes de santé.	2013-2018	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		AKDN	3.1 Extension du réseau d'hôpitaux et de centres de santé	2013 - 2017	Systèmes de suivi de l'AKDN
4	Soutien aux pays africains alignant leurs politiques sur la Campagne sur la réduction accélérée de la mortalité maternelle en Afrique. (CARMMA) et le Plan d'action sur la santé sexuelle et reproductive et les droits y afférents (Plan d'action de Maputo)	IPPF	4.1 Accélérer les progrès en matière de santé néonatale, infantile et maternelle ; améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive (avec la Planned Parenthood Association du Ghana (PPAG)/GHANA) 4.2 Accélérer les progrès en matière de santé néonatale, infantile et maternelle ; améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive (avec l'Association Sénégalaise pour le Bien-Etre Familial (ASBEF)/SENEGAL)	2013-2015	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		FNUAP	4.1 Soutenir l'amélioration de l'accès aux services de santé des femmes et enfants africains pour des accouchements et des soins de santé infantiles sans risques 4.2 Soutenir l'intégration de l'information et des services de santé maternelle et néonatale dans les soins de santé primaires (SSP) 4.3 Améliorer l'efficacité des politiques et des services de planification familiale en Afrique 4.4 Renforcer l'aide pour introduire des manuels de santé maternelle et infantile 4.5 Soutien en matière de santé maternelle et infantile, de santé reproductive	2013-2018	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		UNICEF	4.1 Projets pilotes EMBRACE ; amélioration de la santé maternelle et infantile (avec la JICA et le Ministère de la Santé)	2013-2015	La mise en œuvre fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation réguliers par les bureaux de l'UNICEF dans les pays, notamment par des experts en suivi-évaluation, et le rapport du bailleur sera présenté
5	Renforcement des systèmes de prestation de services médicaux de la Commission de l'UA				
6	Promotion des méthodes durables de gestion des ressources en eau, notamment la mise en œuvre de mesures de conservation de l'eau visant à assurer un approvisionnement en eau durable	PNUD	6.1 Identifier, tester et déployer des solutions pour améliorer la gestion durable des ressources, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets (III 7.1, IV 2.2, V 6.1, V 7.1, V 8.1, V 9.1, V 10.1)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		AIEA	6.1 Gestion intégrée et durable des systèmes d'aquifères et de bassins versants partagés dans le Sahel	2012-2016	Rapports annuels et évaluation finale du projet pour chaque système sahélien
7	Amélioration de l'approvisionnement durable et l'accès à une eau et à des conditions sanitaires de qualité dans les zones urbaines et rurales	GdJ	7.1 Amélioration de l'accès à l'eau potable et des conditions sanitaires pour 10 millions de personnes (Initiative SHIAWASE AFRICA) 7.2 Développement des ressources humaines en matière d'approvisionnement en eau (1 750 personnes)	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	7.1 Identifier, tester et déployer des solutions pour améliorer la gestion durable des ressources, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets (III 7.1, IV 2.2, V 6.1, V 7.1, V 8.1, V 9.1, V 10.1)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD

		FICR Sociétés nationales de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge	Initiative mondiale pour l'eau et l'assainissement (IMEA) de la FICR (27 pays en Afrique)	2005-2025	Revue à mi-parcours (internes) Évaluations finales (avec un chef d'équipe externe) et études rétrospectives 3 à 5 ans après la fin des projets
		FICR 187 Sociétés nationales de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge	7.1 Actions de la FICR en matière d'eau et d'assainissement d'urgence (Tous les pays en Afrique en cas des catastrophes)	2010-2025	Revue opérationnelles en temps réel, revues et évaluations après les urgences, missions de suivi de la part de partenaires et de bailleurs, adhésion aux normes Sphère
8	Renforcement de systèmes de suivi et de surveillance de l'eau et de l'assainissement aux niveaux national et sous-régional d'ici à 2016	PNUD	8.1 Identifier, tester et déployer des solutions pour améliorer la gestion durable des ressources, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets (III 7.1, IV 2.2, V 6.1, V 7.1, V 8.1, V 9.1, V 10.1)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
9	Mise en œuvre de la Vision africaine 2025 sur l'eau et l'assainissement, conformément à l'approche des pactes (compacts), utilisée dans le CAADP	PNUD	9.1 Identifier, tester et déployer des solutions pour améliorer la gestion durable des ressources, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets (III 7.1, IV 2.2, V 6.1, V 7.1, V 8.1, V 9.1, V 10.1)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
10	Promotion d'une gestion intégrée des déchets	GdJ	10.1 Renforcement de la gestion des déchets dans les mégapoles	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	10.1 Identifier, tester et déployer des solutions pour améliorer la gestion durable des ressources, des services écosystémiques, des produits chimiques et des déchets (III 7.1, IV 2.2, V 6.1, V 7.1, V 8.1, V 9.1, V 10.1)*	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUE, ONU-Habitat et CNUDR	10.1 Gestion intégrée des déchets solides en Afrique	2013-2017	Suivi conduit par un Comité de coordination interagences et rapporté au Comité de suivi de la TICAD par l'agence désignée comme chef de file
11	Autres initiatives	PNUD	11.1 Renforcer les modes de pensée stratégiques et faciliter des réflexions régulières sur les questions cruciales de développement mondial et régional en lien avec l'agenda de développement de l'après 2015, l'agenda de développement durable, ainsi que l'agenda 2063 et l'agenda des valeurs partagées de l'Union africaine, par exemple 11.2 Soutenir les organismes régionaux dans l'élaboration de stratégies de mise en œuvre rapide pour l'après 2015 11.3 Promouvoir l'établissement de mécanismes pour produire et partager des connaissances sur les solutions de développement, particulièrement celles venant du Sud. Soutenir la recherche, le travail d'analyse et les innovations politiques via par exemple le Rapport sur le développement humain en Afrique et les rapports nationaux sur le développement humain, les Perspectives économiques en Afrique, le Rapport sur la gouvernance en Afrique et les rapports sur les OMD	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies	11.1 Organisation de discussions de haut niveau pour mobiliser le soutien pour l'opérationnalisation de la zone de libre-échange continentale africaine dans le contexte de l'agenda du développement de l'après 2015 11.2 Plaidoyer politique poursuivi au niveau mondial pour faciliter la mobilisation de ressources en soutien à l'accélération de la mise en œuvre des OMD par les États africains	11.1 2014 11.2 2013-2015	Réunions d'information et comptes rendus ad hoc
		HCR	11.1 Assurer l'accès aux services de base, notamment l'éducation et la santé, pour les réfugiés et les communautés environnantes, et promouvoir par ce moyen la réalisation des OMD, par la fourniture de services de soins de santé primaires et par l'accès à l'enseignement primaire pour 100 % des enfants réfugiés	2013-2017 (NB: le cycle d'opérations du HCR est d'une année)	Rapport mondial du HCR
		FAO	11.1 Un nombre accru de programmes nationaux de formation sur l'après-OMD mis en œuvre	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		FNUAP	11.1 Soutenir les efforts de l'Afrique pour réaliser l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes	2013-2018	Via le mécanisme de suivi de la TICAD -Rapports de pays sur la CEDAW et sur les femmes aux postes de décision

NB : Les projets concrets seront sélectionnés dans le cadre de consultations entre les partenaires de développement et les partenaires africains (CUA, CER, pays africains)

NB : Dans le cadre du Mécanisme de suivi, le Japon fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par les partenaires de développement. La CUA fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par l'Afrique.

**PLAN D'ACTION DE YOKOHAMA 2013-2017**

**ANNEXE (MATRICE D'EXÉCUTION)**

**VI Consolidation de la paix, de la stabilité, de la démocratie et de la bonne gouvernance**

Résultats attendus	État actuel (en 2013)	Résultat (à l'horizon 2017)
<p>(1) Opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA)</p> <p>(2) Mise en œuvre du Programme UA-NEPAD d'appui au renforcement des capacités des CER pour renforcer les capacités humaines, ainsi que les capacités institutionnelles des organisations africaines</p> <p>(3) Augmentation du nombre de stagiaires dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé</p> <p>(4) Soutien accru aux Programmes d'action nationaux après évaluation des pays dans le cadre du MAEP</p> <p>(5) Soutien accru aux programmes visant à élargir les perspectives économiques pour les femmes afin de remédier aux inégalités hommes-femmes</p> <p>(6) Soutien accru aux PME pour créer des possibilités d'emploi en faveur des jeunes</p>	<p>La paix et la sécurité sont des conditions préalables au développement socio-économique en Afrique. Le processus de la TICAD V vise à renforcer la mise en œuvre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA), aussi bien qu'à renforcer les capacités de l'UA et des CER/MR pour répondre aux défis persistants et émergents en matière de paix et de sécurité sur le continent. Ces défis incluent parmi d'autres des questions telles que celles de la sécurité et de la sûreté maritimes, de la lutte contre le terrorisme et de la lutte contre la corruption. Outre l'opérationnalisation des composantes clés de l'APSA telles que le Groupe des sages, le Système d'alerte rapide à l'échelle du continent et la Force africaine en attente, outre encore le soutien aux opérations d'appui à la paix, le processus de la TICAD V vise aussi à accroître le nombre de personnes formées à la lutte contre le terrorisme et à la lutte contre le crime organisé transnational, à soutenir les programmes d'action nationaux suivant les évaluations du MAEP, à promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes et des jeunes.</p> <p>Dans le passé récent, le continent africain a connu une recrudescence de conflits et de crises, avec notamment un accroissement des actions terroristes. C'est en considération de cela que le processus de la TICAD V vise à renforcer le rôle moteur de l'Afrique en matière de règlement pacifique des différends, de prévention des conflits, d'alerte précoce et de réaction, de médiation, de reconstruction et de développement à l'issue des conflits, aussi bien qu'à renforcer les capacités administratives et institutionnelles, avec pour objectif ultime la promotion de solutions africaines aux défis africains.</p>	<p>L'état d'avancement sera examiné dans un rapport d'avancement annuel à la réunion ministérielle de la TICAD. Il sera fait rapport des résultats atteints en 2017 lors de la prochaine TICAD</p>

Initiatives africaines devant être soutenues par la TICAD V	Partenaires de mise en œuvre	Activité/initiative <i>(court résumé de l'activité ou de l'initiative)</i>	Durée prévue de l'activité /initiative	Moyens de suivi <i>(indication de la façon dont l'activité /initiative sera suivie et dont il en sera fait rapport)</i>
1 Mise en œuvre de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA)	UA - CER et mécanismes régionaux (MR)	1.1 Soutien à la mise en œuvre d'initiatives liées aux principaux éléments de l'APSA, notamment la Force africaine en attente, le Groupe des sages, le Système d'alerte rapide à l'échelle du continent, la reconstruction et le développement à l'issue des conflits, au renforcement des relations entre l'UA et les CER/MR, et en matière de questions transversales de paix et de sécurité telles que la lutte contre le terrorisme, la sécurité et la sûreté maritimes, la prolifération des armes légères et de petit calibre, et autres formes de crime organisé transnational.	2014-2017	Rapports d'avancement via le processus de la TICAD
2 Soutien à l'opérationnalisation de la Force africaine en attente (FAA)	CUA, CER et mécanismes régionaux (MR)	2.1 Formations dispensées aux États membres de l'UA sur la fourniture d'appui logistique aux forces déployées, couvrant la gestion de la chaîne d'approvisionnement - Procédure d'achat, acquisition, remplacement des coûts, stockage, inventaire, distribution, inspection et mise à disposition des biens. La formation s'adressera à des fonctionnaires de la CUA et des forces en attente régionales susceptibles d'être affectés dans le futur à la base logistique continentale ou aux dépôts logistiques régionaux.	2014-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
3 Soutien à la cellule maritime de la Division des opérations de soutien à la paix (DOSPE) de l'UA	CUA	3.1 Renforcement des capacités de la cellule maritime de la DOSPE pour soutenir les efforts en matière de sécurité maritime sur le continent	2014-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD

4	Soutien aux efforts de l'Afrique pour prévenir les conflits, notamment en réalisant la reconstruction et le développement à l'issue des conflits	CUA	4.1 Soutien à des projets à impact rapide dans les domaines des infrastructures, de l'agriculture, de la santé, etc. à court et moyen termes, dans des pays pilotes où ont eu lieu des missions d'évaluation multidisciplinaires de l'UA, à savoir : la Burundi, la République centrafricaine, la Côte d'Ivoire, l'Union des Comores, la République démocratique du Congo (RDC), la Guinée-Bissau, le Liberia, la Sierra Leone, le Soudan et le Soudan du Sud	2014-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
5	Renforcer les liens UA-CER/MR	CUA, CER et mécanismes régionaux (MR)	5.1 Soutien à la présence institutionnelle de la CUA auprès des CER/MR et de celle des CER/MR auprès de la CUA, et interaction active entre les organes politiques de l'UA et les mécanismes similaires dans les CER/MR, pour renforcer la mise en œuvre des initiatives de paix et de sécurité	2014-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
6	Soutien à la mise en œuvre du Réseau panafricain des Sages (PANWISE)	CUA, CER et mécanismes régionaux (MR)	6.1 Mise en œuvre du Plan d'action du Réseau panafricain des Sages (PANWISE) dans un souci de renforcement des activités de prévention des conflits et de médiation de l'UA et des REC/MR	2014-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
7	Coopération en matière de sécurité pour faire face aux menaces transnationales - terrorisme, trafic de drogues et d'êtres humains	CUA Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme	7.1 Mise en place de forums réguliers pour renforcer la coopération entre États en matière de sécurité. De tels forums réuniront divers acteurs nationaux, parmi lesquels les services de sécurité, de renseignement, de sécurité aux frontières, les douanes et autres institutions en charge de l'application de la loi, pour échanger informations et renseignements, tenir des discussions et se mettre d'accord sur les modalités de coopération et les efforts concertés nécessaires pour faire face aux divers défis de sécurité. 7.2 Soutenir l'élaboration et la conclusion d'accords de sécurité sur une base bilatérale, trilatérale et multilatérale, afin de disposer des cadres légaux et opérationnels requis pour mener de façon efficace et coordonnée des opérations transfrontalières 7.3 S'engager dans des initiatives de renforcement des capacités pour pourvoir les agents gouvernementaux chargés de faire appliquer la loi de formations et de compétences requises dans différents domaines, notamment ceux de la collecte et de l'analyse de renseignements, de la détection des transferts transfrontaliers illicites, des patrouilles aux frontières, du filtrage et du traitement des personnes aux points de passage	2014-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
8	Promotion de la sécurité humaine en Afrique	CUA, États membres, Association africaine des formateurs au soutien de la paix (APSTA), établissements africains de formation au soutien de la paix	8.1 Soutien au programme de sécurité humaine de l'UA pour compléter le Programme Frontière de l'Union africaine, conçu pour bénéficier aux communautés frontalières par un partage des écoles, des centres de santé, des marchés, des moyens de transport et de l'amélioration de l'environnement 8.2 Mettre en œuvre un programme de sécurité humaine pour la reconstruction après les conflits et la consolidation de la paix dans les zones en conflit ou en situation post-conflictuelle, qui doit être assuré par les établissements africains de formation au soutien de la paix via l'APSTA 8.3 Soutien aux activités de l'UA en matière de non-prolifération, notamment mise en œuvre des politiques de l'UA sur les armes légères et de petit calibre, le DDR, la réforme du secteur de la sécurité et le déminage	2014-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
9	Promotion des missions africaines de maintien de la paix (AMISOM, MISCA, MISAHHEL, Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA))	CUA, États membres, Association africaine des formateurs au soutien de la paix (APSTA), établissements africains de formation au soutien de la paix	9.1 Poursuivre le soutien aux missions africaines de maintien de la paix en Afrique (AMISOM, MISCA, MISAHHEL, Initiative de coopération régionale pour l'élimination de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA)...) 9.2 Soutenir les centres régionaux africains de formation à la paix 9.3 S'engager dans une démarche de KAIZEN de la coopération technique 9.4 Impliquer les femmes et les jeunes et encourager leur participation dans les mécanismes et processus institutionnels	2014-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD

Domaines d'intervention de la TICAD V	Partenaires de mise en œuvre	Activité/initiative <i>(court résumé de l'activité ou de l'initiative)</i>	Durée prévue de l'activité /initiative	Moyens de suivi <i>(indication de la façon dont l'activité /initiative sera suivie et dont il en sera fait rapport)</i>	
1		GdJ	Soutien aux efforts déployés par l'Afrique elle-même pour la paix et la stabilité, afin de rendre leur mise en œuvre plus efficace 1.1 Renforcement des ressources humaines par un soutien au centre de formation aux OMP (plus de 3 000 personnes) 1.2 Soutien aux activités de consolidation de la paix par l'UA/les CER, notamment renforcement des capacités de l'APSA en matière de mise en œuvre 1.3 Renforcement des capacités de l'UA/des CER par la coopération technique, notamment la démarche KAIZEN 1.4 Soutien aux actions menées par l'UA pour assurer la sécurité humaine	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	1.1 Soutien au renforcement du rôle moteur de l'Afrique et facilitation des cadres politiques et institutionnels aux niveaux régional et national, en matière de règlement pacifique des différends, de prévention des conflits, d'alerte précoce et de réaction, de médiation et de résolution des conflits 1.2 Soutien au renforcement de l'architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine et des communautés économiques régionales 1.3 Encourager la participation des femmes et des jeunes aux mécanismes et processus institutionnels (VI 1.3, VI 2.1) 1.4 Élaborer et diffuser une politique et des orientations sur l'atténuation des risques de corruption spécifiquement sectoriels 1.5 Élaborer des orientations et des recommandations globales sur une programmation prenant en compte les conflits 1.6 Élaborer et tester une méthodologie propre au PNUD pour mesurer la perception de la cohésion sociale à être (Pt 6.4.13)	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies	1.1 Forum de haut niveau sur les formations et la recherche en maintien de la paix en Afrique. Collaboration avec les entités des Nations Unies concernées (DOMP, Département de l'information, etc.), la CUA et l'Association africaine des formateurs au soutien de la paix (APSTA)	2014	Réunions d'information et comptes rendus ad hoc
		CNUDR	1.1 Sécurité humaine en Afrique : rapport d'évaluation de la sécurité humaine pour chacun des pays ciblés et renforcement des capacités des acteurs clés	2013-2015	Le suivi est réalisé par le DAES et le CNUDR. L'évaluation sera réalisée par une équipe menée par un consultant indépendant.
		VNU	1.1 Soutien aux initiatives régionales et nationales de consolidation de la paix dans le cadre du volontariat	2013-2017	Suivi et évalué par les VNU
		VNU avec le DOMP (Nations Unies) et le DAM (Nations Unies)	1.1 Soutien aux missions politiques spéciales/de maintien de la paix et aux bureaux de consolidation de la paix des Nations Unies et de l'UA par l'affectation multisectorielle de volontaires des Nations Unies pour renforcer les activités de paix et de stabilité en Afrique	2013-2017	Suivi et évalué par le DOMP/le DAP/les VNU (Nations Unies)
			GdJ	Poursuivre les efforts pour consolider la paix en Afrique et la coopération avec la communauté internationale 2.1 Soutien à la consolidation de la paix principalement dans la « Ceinture saharienne » et dans la région des Grands Lacs (premier apport : 550 millions d'USD) 2.2 Contribution aux OMP des Nations Unies en Afrique 2.3 Contribution au processus de consolidation de la paix en Afrique par les Nations Unies, notamment la Commission de consolidation de la paix, le Fonds pour la consolidation de la paix, etc. 2.4 Soutien à la réduction de la pauvreté, mesures de lutte contre le chômage des jeunes, autonomisation des femmes, etc. 2.5 Soutien aux activités et au développement d'expert par la société civile japonaise	2013-2017

2	2.1 Accroître le soutien aux efforts déployés par l'Afrique pour prévenir les conflits, trouver des solutions aux déplacements et réaliser la reconstruction post-conflit.  2.2 Accroître le rôle de l'Union africaine et des CER dans le maintien de la paix et de la sécurité dans le continent et améliorer la coopération avec les Nations Unies sur ces questions	PNUD	<p>2.1 Encourager la participation des femmes et des jeunes aux mécanismes et processus institutionnels (VI 1.3, VI 2.1)</p> <p>2.2 Élaborer une politique, des orientations, des partenariats mondiaux (notamment Sud-Sud) et des approches innovantes en matière de restauration des fonctions essentielles et des capacités de base du gouvernement dans les situations d'après-conflit</p> <p>2.3 Déployer des initiatives globales interinstitutions pour l'état de droit par l'intermédiaire des Points focaux des Nations Unies dans les zones de conflit et autres crises</p> <p>2.4 Élaborer une politique globale sur la réduction de la violence et sur la sécurité des citoyens</p> <p>2.5 Élaborer des modèles innovants pour la créations d'emplois d'urgence et autres perspectives de moyens d'existence diversifiés pour les hommes et femmes affectés par les crises</p> <p>2.6 Soutien aux actions conjointes et aux réponses coordonnées au lendemain des crises dans le cadre de partenariats entre les acteurs humanitaires et ceux du développement</p> <p>2.7 Soutien à l'établissement de systèmes et de mécanismes d'alerte précoce et de réponse rapide pour permettre des mesures de prévention efficaces</p> <p>2.8 Soutien à l'établissement de médias communautaires, aux initiatives de réconciliation et à la promotion de narrations sociales qui font progresser l'inclusion et la coexistence pacifique</p> <p>2.9 Soutien à la mise en place de comités de paix et d'échanges communautaires, intercommunautaires et transfrontaliers</p>	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies	2.1 Faciliter et encourager la coordination et la cohérence du Système des Nations Unies dans le cadre du travail des différentes équipes chargées des enfants et des conflits armés, de la réforme du secteur de la sécurité, du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, de la lutte contre le terrorisme, ainsi que du Comité exécutif pour la paix et la sécurité, aussi bien que leur contribution aux différents rapports du Secrétaire général et aux rapports à l'Assemblée Générale et au Conseil de sécurité, le cas échéant	2013-2017	Rapports des réunions des groupes de travail(Task force) et rapports du Secrétaire général, rapports à l'Assemblée Générale et au Conseil de sécurité concernés
		OIT	<p>2.1 Emplois pour la paix et le développement dans la Corne de l'Afrique</p> <p>2.2 Faire du travail décent une réalité pour les employés de maison dans la région Afrique</p>	2013-2017	Suivi et évaluation conformément à la politique d'évaluation de l'OIT
		OIM	<p>2.1 Assurer la sécurité et la mobilité pour les communautés pastorales</p> <p>2.2 Contribuer à une meilleure réintégration socio-économique des réfugiés rapatriés dans la région des Grands Lacs</p> <p>2.3 Soutien au rétablissement / édification de la résilience des communautés et des populations déplacées et affectées par les crises en Somalie</p> <p>2.4 Promotion de la sécurité humaine par le biais des initiatives de consolidation de la paix basées sur les communautés dans le Soudan du Sud</p> <p>2.5 Aide d'urgence aux personnes déplacées à l'intérieur du Mali et aux communautés qui les accueillent</p>	2013 - 2017	Suivi et évaluation au niveau national des plans stratégiques nationaux et régionaux de l'OIM (trimestriels et annuels), et cadre de gestion des performances spécifique au programme
		HCR	<p>2.1 Promotion de la coexistence pacifique entre divers groupes ethniques et communautés accueillant des réfugiés/rapatriés, par des projets communautaires impliquant les communautés d'accueil</p> <p>2.2 Renforcer la protection contre le refoulement par des systèmes prenant en compte la protection dans les pays, notamment ceux soumis à des mouvements migratoires mixtes</p> <p>2.3 Renforcer le partage d'informations sur le terrain avec le gouvernement japonais, dans tous les cas où ce partage est approprié et possible</p> <p>2.4 Prévenir et /ou réduire l'apatridie par un soutien aux pays dans la mise en œuvre de législations pour atténuer le risque d'apatridie</p> <p>2.5 Améliorer les mécanismes de prévention de la violence à caractère sexiste dans les camps de réfugiés et fournir une assistance aux victimes par le biais de l'éclairage des endroits publics, de systèmes de police communautaire, de tribunaux mobiles, de traitements adaptés aux victimes de violences sexuelles et sexistes</p> <p>2.6 Engagement dans la préparation et la réponse aux urgences pour réduire la charge supportée par les États accueillant des réfugiés, sous la conduite du HCR et dans le cadre d'une coordination de la planification de mesures d'urgence avec les gouvernements concernés</p> <p>2.7 Chercher à résoudre la situation tragique des réfugiés par des solutions durables (retour volontaire, intégration locale et réinstallation)</p> <p>2.8 Promouvoir l'Initiative pour des solutions de transition aux situations de réfugiés prolongées via une collaboration et une coordination étroite entre les parties prenantes qui incluent la JICA</p> <p>2.9 Promouvoir la ratification et la mise en œuvre de la convention de l'UA sur les personnes déplacées</p>	2013-2017 (NB: le cycle d'opérations du HCR est d'une année)	Rapport mondial du HCR

		UNESCO	2.1 Mobilisation pour la paix et le développement durable dans un contexte d'intégration régionale dans le cadre des politiques culturelles 2.2 Promotion d'une culture de la paix	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		FICR-Afrique du Nord	2.1 Renforcer la contribution spécifique de la Croix-Rouge/du Croissant-Rouge au développement en Afrique du Nord	2012-2017	Suivi et rapports de la FICR
		UNICEF	2.1 Assistance humanitaire pour l'Afrique ; réponse humanitaire aux besoins des plus vulnérables	2013	Doit être suivi et évalué par les bureaux de l'UNICEF dans les pays, notamment par des experts en suivi-évaluation, et les rapports des bailleurs seront présentés
		Entités des Nations Unies/ VNU	2.1 Accroître le nombre de ressortissants japonais formés travaillant en tant qu'experts civils, par le biais d'affectations de volontaires des Nations Unies dans la consolidation de la paix avec des entités des Nations Unies	2013-2017	Suivi et évaluation par les VNU et les partenaires
3	Accroître le soutien aux efforts de l'Afrique pour combattre le terrorisme, le crime international et la piraterie	GdJ	3.1 Contribution à la paix et à la stabilité dans le Sahel par une aide au développement et un soutien humanitaire de 100 milliards de JPY 3.2 Soutien au renforcement des capacités pour faire face au terrorisme et en matière de questions transfrontalières (2 000 personnes) 3.3 Promotion de dialogues avec les fonctionnaires en charge de la lutte contre le terrorisme et de la sécurité en Afrique du Nord et dans la région du Sahel 3.4 Soutien au renforcement des capacités locales à assurer la sécurité maritime au large des côtes de la Somalie, avec notamment la fourniture de navires de patrouille	2013 - 2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	3.1 Soutien au renforcement des cadres légaux et des politiques aux niveaux national et régional pour rehausser la réponse des États et la sécurité afin de lutter contre le terrorisme, le crime organisé et la piraterie 3.2 Soutien à la mise en œuvre des mécanismes régionaux, notamment le Plan d'action de l'UA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme, la Déclaration de Dakar contre le terrorisme et l'adoption de la loi-type africaine en matière de lutte contre le terrorisme au niveau des pays 3.3 Soutien à la mise en œuvre des mécanismes nationaux et régionaux relatifs à la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre à travers les frontières perméables 3.4 Promotion et soutien à l'UA, la CEDEAO et autres structures régionales en matière d'évaluation de la sécurité et d'élaboration de réponses spécifiques aux contextes 3.5 Promotion de la coopération Sud-Sud et de la coordination entre institutions en matière de lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la piraterie 3.6 Soutien aux études et aux analyses de conflits pour comprendre les facteurs à la source de la radicalisation et de l'extrémisme, et les facteurs de leur pérennisation	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		OMI	3.1 Soutien aux États côtiers en matière d'élaboration de plans nationaux pour l'activité maritime, de stratégies de sécurité maritime, et d'établissement de structures organisationnelles 3.2 Renforcer la connaissance de la situation maritime par l'identification et le suivi à longue distance des bateaux, le suivi, le contrôle et la surveillance des bateaux de pêche, etc.	2013-2018	Stades d'élaboration et objectifs
		OMI, ONUDC, OMD, Interpol et bailleurs (à confirmer)	3.1 Soutien à l'examen des législations nationales en matière maritime et criminelle et à l'amélioration des aptitudes et compétences à les appliquer 3.2 Soutien au renforcement de la coopération entre civils et militaires, à la réduction de la criminalité maritime, et à l'accroissement des revenus de la pêche durable	2013-2018, provisoire	Lois adoptées. Poursuites abouties
		OMD	3.1 Lutte contre le commerce illégal aux frontières en renforçant les capacités des administrations douanières à s'attaquer aux problèmes frontaliers tels que la contrebande de drogues et d'armes et à lutter contre la fraude commerciale et la contrefaçon	2012-2017	Rapports d'avancement sur des sujets tels que les saisies de drogue en Afrique

		OIM	<p>3.1 Renforcer les capacités gouvernementales dans la région du COMESA pour une gestion efficace des frontières</p> <p>3.2 Soutien au renforcement des capacités en matière de lutte contre les trafics et de gestion des frontières aussi bien que d'assistance aux victimes des trafics dans la région d'Afrique australe et dans les îles de l'Océan indien</p> <p>3.3 Renforcer les contrôles aux frontières et à l'immigration pour des déplacements sûrs et ordonnés dans le Golfe d'Aden et dans la Mer rouge, en renforçant les capacités des autorités gouvernementales et locales</p> <p>3.4 Soutien aux mesures de lutte contre le trafic humain et de protection des victimes par une assistance globale</p> <p>3.5 Contribuer à la sûreté et à la sécurité le long des frontières nationales, par un soutien aux gouvernements nationaux en matière de mise en œuvre efficace des principes de gestion de l'immigration et des frontières</p>	2013-2018	Suivi et évaluation au niveau national des plans stratégiques nationaux et régionaux de l'OIM (trimestriels et annuels), et cadre de gestion des performances spécifique au programme
		ONUDC	<p>3.1 Soutien à la Déclaration politique de la CEDEAO sur la prévention de l'abus de drogues, du trafic de drogues et du crime organisé en Afrique de l'Ouest via le Programme régional pour l'Afrique de l'Ouest</p> <p>3.2 Réponse à la crise du Sahel par un soutien au renforcement de systèmes judiciaires pénaux accessibles, efficaces et responsables et au renforcement des capacités en la matière dans la région.</p> <p>3.3 Programme régional sur le contrôle de la drogue, la prévention des crimes et la réforme de la justice pénale dans les États arabes</p> <p>3.4 Programme régional pour l'Afrique orientale (Promotion de l'état de droit et de la sécurité humaine en Afrique orientale)</p> <p>3.5 Programme régional pour l'Afrique australe (Rendre la région de la SADC plus sûre face à la drogue et au crime)</p>	2013-2017	Suivi et évalué via les rapports annuels d'avancement des projets, les réunions tripartites de revue des projets, les missions de terrain sur les sites des projets, les revues annuelles aussi bien que l'évaluation finale des programmes régionaux
4	<p>4.1 Soutien au Renforcement des capacités des fonctionnaires gouvernementaux à élaborer et à mettre en œuvre les politiques, ainsi qu'aux efforts de l'Afrique visant à promouvoir les processus électoraux, des prestations améliorées de services et la ré forme du secteur de la sécurité</p> <p>4.2 Renforcement de la bonne gouvernance en Afrique, notamment en soutenant la mise en œuvre des programmes d'action nationaux des pays évalués dans le cadre du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).</p>	GdJ	<p>4.1 Soutien à la bonne gouvernance, notamment via le MAEP (au moins 30 pays)</p> <p>4.2 Soutien au renforcement des capacités dans les domaines des médias, du judiciaire, de l'administration locale, etc. (formations pour plus de 5 000 fonctionnaires)</p> <p>4.3 Amélioration des capacités en matière de contrôle de sécurité</p>	2013-2017	Suivi et évalué via le mécanisme de suivi de la TICAD
		PNUD	<p>4.1 Fournir des réponses spécifiques au contexte pour soutenir les parlements régionaux, les institutions constitutionnelles et électorales et les organisations de la société civile dans l'amélioration de leur capacité à rendre compte, de leur participation et de leur représentation</p> <p>4.2 Poursuivre le soutien aux cadres tels que le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et autres instruments et processus de dialogue africains qui s'engagent dans une coopération effective et transparente avec la société civile en matière de développement national</p> <p>4.3 Promouvoir les évaluations de gouvernance aussi bien que le « leadership intellectuel » par des initiatives telles que le rapport sur la gouvernance en Afrique et le Forum de la gouvernance en Afrique, et soutenir la mise en œuvre de l'Agenda des valeurs partagées de l'Union africaine</p> <p>4.4 Soutien au renforcement des institutions régionales législatives et judiciaires, et promotion des politiques qui garantissent une participation renforcée des femmes dans les prises de décision</p> <p>4.5 Soutien à la ratification des obligations internationales et régionales en matière de droits de l'homme, et soutien au renforcement des capacités des institutions régionales pour qu'elles puissent assurer leurs fonctions de coordination et d'établissement de normes</p> <p>4.6 Élaborer et/ou affiner des normes et les orientations qui leur sont associées en matière de gestion du cycle électoral</p> <p>4.7 Élaborer des orientations basées sur les enseignements tirés et prêtes à être appliquées pour renforcer les cadres de prévention et de réponse en matière de lutte contre la violence sexuelle et sexiste</p> <p>4.8 Soutenir les cadres régionaux et nationaux responsables de la fourniture de services en matière de sécurité à coopérer effectivement avec la société civile, les centres de recherche, les groupes de réflexion et les groupes de femmes</p> <p>4.9 Soutien à l'harmonisation des cadres légaux nationaux et des structures institutionnelles pour qu'ils se conforment aux normes internationales et pour assurer une approche basée sur les droits de l'homme</p> <p>4.10 Apporter un soutien à l'état de droit pour renforcer les institutions nationales de justice et de sécurité dans le cadre du Point focal mondial pour les dispositifs policiers, judiciaires et pénitenciers dans les contextes de crise et d'après-conflit</p>	2014-2017	Mécanisme de suivi de la TICAD
		FICR	<p>4.1 Accroître la bonne gouvernance et la bonne gestion des sociétés nationales d'une façon transparente et responsable</p>	2012-2017	Suivi et rapports de la FICR
		Bureau de la diplomatie humanitaire de la FICR	<p>4.1 Groupe de gouvernance africaine (adopté durant la 8ème Conférence panafricaine) pour renforcer le travail du Secrétariat en aidant les sociétés nationales africaines à obtenir le statut de société nationale fonctionnant bien, au moyen d'évaluation par les pairs et de soutiens</p>	2013-2016	Rapports, procès-verbaux de réunions
		Gouvernement de la République portugaise	<p>4.1 Programme de coopération dans le secteur de la justice / programme judiciaire</p> <p>4.2 IMVF (ONG) - Renforcement des capacités et autonomisation civique des gouvernements locaux aussi bien que prise de conscience de la nécessité de la cohérence des politiques</p>	2003-2015	Mécanisme de suivi de la TICAD

5	Autres initiatives	Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies	5.1 Consultations annuelles et préparation du rapport du Secrétaire général sur les causes de conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique 5.2 Organiser la réunion d'un groupe d'experts sur le rôle des ressources naturelles en matière de développement, de paix et de sécurité, pour alimenter le rapport du Secrétaire général aussi bien que les autres processus intergouvernementaux	5.1 2013-2017 5.2 2014	5.1 Rapports annuels 5.2 Rapport
		Gouvernement de la République portugaise	5.1 Soutien à l'Organisation des gardes côtières : réseau d'équipements visuels de navigation	1998-2013	Mécanisme de suivi de la TICAD
NB : Les projets concrets seront sélectionnés dans le cadre de consultations entre les partenaires de développement et les partenaires africains (CUA, CER, pays africains)					
NB : Dans le cadre du Mécanisme de suivi, le Japon fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par les partenaires de développement. La CUA fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par l'Afrique.					

**PLAN D'ACTION DE YOKOHAMA 2013-2017**

**ANNEXE (MATRICE D'EXÉCUTION)**

**VII Mécanisme de suivi**

Initiatives africaines devant être soutenues par la TICAD V	Partenaires de mise en œuvre	Activité/initiative <i>(court résumé de l'activité ou de l'initiative)</i>	Durée prévue de l'activité /initiative	Moyens de suivi <i>(Indication de la façon dont l'activité /initiative sera suivie et dont il en sera fait rapport)</i>
1	<p><b>Secrétariat conjoint</b> Ministère des Affaires étrangères du Japon, Commission de l'Union africaine, Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique des Nations Unies (ONU-OSAA), PNUD et Banque mondiale</p>	<p>Le Secrétariat conjoint est un secrétariat virtuel qui se propose de faciliter la coordination et les interactions au sein des coorganisateur de la TICAD dans le processus de suivi de la TICAD. On trouvera ci-dessous le résumé de ses principales tâches :</p> <p>1. Fonctions du Secrétariat conjoint :</p> <p>(a) Déterminer la date, le lieu et les participants des réunions du Comité conjoint de surveillance et des réunions de suivi (b) Établir un agenda pour le Comité conjoint de surveillance et les réunions de suivi, et préparer si nécessaire des avant-projets de documents finaux pour ces réunions (c) Effectuer le suivi de la TICAD V, notamment en rédigeant des rapports d'avancement annuels (i) La CUA fera le suivi de l'avancement de la mise en œuvre des efforts de l'Afrique. (ii) Tirant parti de leur expertise, les autres coorganisateur feront le suivi de l'avancement réalisé dans chacun des secteurs du Plan d'action de Yokohama 2013-2017. (iii) Le Japon synthétisera l'avancement global de la mise en œuvre du Plan d'action de Yokohama 2013-2017 et en communiquera le résultat à tous les membres du Secrétariat conjoint pour examen et commentaires, au plus tard deux semaines avant le Comité conjoint de surveillance (d) Partager le travail de traduction des documents liés à la TICAD (anglais et français) (e) Diffuser les informations relatives à la TICAD, notamment via les sites web de chacun des coorganisateur</p> <p>2. Gestion et organisation pratique</p> <p>(a) Il est prévu que le Secrétariat conjoint travaille essentiellement de façon virtuelle/à distance en recourant à divers modes de communication tels que les vidéoconférences et les courriels. (b) Le Secrétariat conjoint se réunira ordinairement au moins deux fois par an avec une réunion calée sur celle du Comité conjoint de surveillance. Le Comité de pilotage des coorganisateur de la TICAD prend le nouveau nom de « Réunion du Secrétariat conjoint de la TICAD ». (c) Chaque coorganisateur institue à compter de novembre 2013 des points focaux pour assurer une coordination efficace et en temps voulu des activités liées à la TICAD. Les points focaux doivent être maintenus à jour. (d) Le Japon jouera au départ un rôle de coordination ou de facilitation en impliquant tous les membres du Secrétariat conjoint. La décision sera prise sur la base d'un consensus.</p>		

NB : Les projets concrets seront sélectionnés dans le cadre de consultations entre les partenaires de développement et les partenaires africains (CUA, CER, pays africains)

NB : Dans le cadre du Mécanisme de suivi, le Japon fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par les partenaires de développement. La CUA fera rapport de l'état de mise en œuvre pour ce qui concerne les actions/mesures à réaliser/prendre par l'Afrique. Il sera fait rapport des initiatives de l'UE à un stade ultérieur, lorsque le processus de programmation sur 7 ans aura été finalisé.